

Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable

Ville de Vitry-sur-Seine
Exercice 2023

Edito du Maire

Il y a 37 ans, l'Organisation des Nations-Unies posait les bases du développement durable, amenant l'humanité à se fixer collectivement les objectifs environnementaux, sociaux et économiques pour garantir sa survie.

À Vitry-sur-Seine, nous nous inscrivons résolument dans ces principes. Construire la transition écologique nécessite une stratégie à long terme et des efforts au quotidien. À ce titre nous devons repenser notre conception des espaces publics, permettre aux usagers les gestes responsables, rationaliser notre consommation et notre production, mais aussi planifier un aménagement responsable et durable.

Une ville durable préserve l'environnement sans laisser personne s'enfermer dans ses difficultés. En s'attaquant en même temps à la fin du mois et à la fin du monde, nous œuvrons pour une écologie humaine associant les habitants et leur bien-être. Ainsi, en construisant des logements écologiquement performants et accessibles, en adaptant notre service public et nos bâtiments communaux, en nous construisant un environnement plus sain et solidaire, en incitant les entreprises partenaires de notre territoire à une conduite responsable et à embaucher nos habitants, nous menons la bataille sociale et écologique. Préserver notre planète et ses ressources, c'est aussi pouvoir y vivre sereinement et en bonne santé.

Construire un monde durable nécessite aussi un monde de paix. A l'heure où l'humain est capable de détruire sa planète, nous ne pouvons plus tolérer que la haine et l'avidité plongent l'Humanité vers son extinction. Notre promotion d'une culture de la paix, dans notre ville et à l'international, s'inscrit pleinement dans cette démarche de long terme.

Dans ce rapport annuel, vous trouverez les avancées de la ville en matière de développement durable. Si beaucoup reste à faire, ce rapport témoigne de notre ambition de participer d'une métropole responsable et humaine.

Un monde plus juste pour chaque être humain au sein d'une planète préservée doit rester notre ambition première.

Continuons à agir concrètement pour un Vitry responsable et solidaire pour le temps présent comme pour les générations futures !

Introduction

En qualité de collectivité de plus de 50 000 habitants, la ville de Vitry-sur-Seine a l'obligation de réaliser un rapport sur sa situation en matière de développement durable chaque année. Celui-ci doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire (Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010).

Ce rapport doit permettre de dresser un bilan des politiques, programmes, actions publiques mais aussi du fonctionnement interne des services et de la gestion du patrimoine de la ville, au regard d'un développement durable. L'objectif est de permettre aux élus de débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire par rapport aux enjeux locaux et aux cinq finalités du développement durable décrites dans l'article L 110 1 du Code de l'environnement.

Le développement durable concilie protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. Pour tendre vers un développement durable, la collectivité doit donc rechercher un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

Contrairement aux années précédentes, le rapport sur la situation en matière de développement durable de la ville de Vitry-sur-Seine n'est pas structuré selon les cinq finalités du développement durable définies dans la Loi mais selon les grands objectifs poursuivis par la municipalité. Cette présentation permet de rendre compte des interactions et interdépendances des actions, chacune d'entre elles cherchant à atteindre de manière concomitante et cohérente ces cinq finalités.

Pour faciliter la lecture, les finalités de développement durable auxquelles chaque politique publique répond, sont symbolisées par les pictogrammes suivants :



Lutte contre le changement climatique



Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations



Epanouissement de tous les êtres humains



Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La plupart des actions décrites sont pilotées par la ville. Néanmoins, certaines sont soutenues par la collectivité mais ne sont pas de sa compétence propre comme par exemple les transports en commun.

UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

1. Développer les mobilités durables    p 6
2. Agir en faveur du développement des énergies renouvelables   p 8
3. Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique    p 9
4. Accompagner les habitants face aux risques    p 10
5. Préserver la ressource en eau    p 11
6. Sensibiliser à la nature et au développement durable     p 12

UNE VILLE PLUS VERTE

1. Améliorer la connaissance de la biodiversité   p 16
2. Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville    p 17
3. Développer l'agriculture urbaine    p 19

UNE VILLE PLUS EXEMPLAIRE

1. Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire    p 21
2. Développer la consommation et l'alimentation durables     p 23
3. Promouvoir les achats responsables    p 24
4. Maitriser l'énergie dans les bâtiments publics   p 26
5. Mobiliser des financement responsables   p 27
6. Impliquer les Vitriot.e.s dans les projets de la ville   p 28

UNE VILLE PLUS ÉPANOUISSANTE

1. Favoriser un développement urbain harmonieux    p 31
2. Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social    p 32
3. Améliorer le cadre de vie sur l'espace public    p 34
4. Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge   p 36

UNE VILLE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

1. Favoriser l'accès au logement pour tou.te.s   p 39
2. Renforcer la cohésion entre générations par la cohabitation   p 40
3. Accompagner les jeunes Vitriots dans leur parcours vers l'autonomie   p 41
4. Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation   p 42
5. Contribuer au développement durable au Mali et en Palestine   p 44

UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

1. Développer les mobilités durables    p 6
2. Agir en faveur du développement des énergies renouvelables   p 8
3. Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique    p 9
4. Accompagner les habitants face aux risques    p 10
5. Préserver la ressource en eau    p 11
6. Sensibiliser à la nature et au développement durable     p 12

Développer les mobilités durables

La Ville a adopté son plan vélo communal en juin 2022, actant la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable et le déploiement d'un véritable écosystème vélo. Elle accompagne également la transition vers des mobilités plus durables, en expérimentant la piétonisation aux abords d'écoles, en organisant des ateliers d'auto-réparation de vélos et en installant des bornes de recharges pour véhicules électriques sur son espace public.

Concertation et déploiement du plan vélo

Suite à un diagnostic suivi d'une phase de concertation, le plan vélo de la Ville de Vitry-sur-Seine a été adopté au conseil municipal de juin 2022 et vise à compléter le maillage existant avec 30 kilomètres de voies cyclables communales supplémentaires. Le plan vélo intègre également la création d'un véritable système vélo combinant infrastructures, services et promotion du vélo, dont le déploiement et la sécurisation du stationnement vélo et l'offre de réparation.

Le 31 mai 2023, le Conseil Municipal a approuvé le plan triennal 2023-2026 du plan vélo. Cette déclinaison opérationnelle de la politique cyclable de la Ville qui précise la nature des aménagements et les montants budgétaires des trois prochaines années est un prérequis aux demandes de subventions auprès de la Région et de la Métropole du Grand Paris.

Début 2023, des premiers travaux d'aménagement ont été réalisés rue Utrillo et ont consisté à la mise en sens unique de la voie et la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur chaussée de 275 mètres linéaires.

Le déploiement et l'adaptation de Vélib' aux usages des Vitriots

Depuis 2019, les services Vélib' se déploient sur la Ville. Fin 2023, on comptabilise au total sur Vitry 17 stations avec l'ouverture fin octobre de la station Watteau située au 77, avenue Rouget de l'Isle.

En 2023, on comptabilise plus de 145 000 arrivées ou départs dans les stations Vélib' vitriotes. Suite au constat du recours massif du Vélib' à assistance électrique, le contrat a évolué pour augmenter la part de vélos électriques dans les stations de 30% à 40%.

L'expérimentation de la piétonisation de rues devant les écoles

Afin de diminuer l'usage de la voiture et favoriser la circulation douce sur le chemin de l'école, la Ville expérimente depuis 2021 la piétonisation des rues aux heures d'entrée et de sortie des enfants des équipements scolaires. L'initiative lancée en 2021 devant la maternelle Joliot Curie a pris fin à l'été 2022 suite à la réorganisation des entrées de l'école rendant caduque cette piétonisation. En 2022, une expérimentation de piétonisation réalisée aux abords des écoles élémentaires Makarenko A et B s'est également révélée non concluante.

En septembre 2023, suite à une concertation avec les parents d'élèves et les habitants du quartier, la Ville a décidé d'expérimenter la piétonisation totale de l'impasse Kommer aux heures d'entrée et de sortie du groupe scolaire Eugénie Cotton. L'expérimentation menée de septembre aux vacances de la Toussaint étant concluante, les habitants et les parents ont exprimé le souhait qu'elle se poursuive jusqu'à la fin de l'année scolaire.

OBJECTIFS DU PLAN VELO ADOPTE

+ 30 kms de voies cyclables communales

(15 km de pistes cyclables existantes dont 10 km sur voie communale)

Un budget estimé à 6 millions €



Nouvelle piste cyclable rue Utrillo

INDICATEURS 2023

17 stations Vélib'

3 expérimentations de piétonisation réalisées

Développer les mobilités durables

Les ateliers d'autoréparation de vélos

Depuis 2019, la ville organise avec l'association la Cyclofficine d'Ivry et en partenariat avec les bailleurs et centres sociaux concernés, des ateliers participatifs où les habitants apprennent à entretenir et réparer leur vélo. Les bénéfices sont multiples : promotion des mobilités moins polluantes et actives, réemploi de pièces de vélos usagés, cohésion sociale.

De mai à fin septembre 2023, 12 ateliers ont été organisés dans les 4 quartiers prioritaires de la politique de la ville. On constate le maintien d'une bonne fréquentation des ateliers avec 160 personnes venues réparer leur vélo, soit environ 13 vélos réparés par atelier.

La création d'un tiers-lieu La Bidouille

Un tiers-lieu situé au 5 avenue Maximilien-Robespierre et appelé « la Bidouille », a été inauguré le samedi 1er avril 2023. Ce projet est né de la volonté de la Ville de préfigurer de nouveaux usages et dynamiser la dalle Robespierre, en favorisant les interactions et la convivialité en attendant le démarrage des travaux de rénovation prévus dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain (NPRU) en 2025. Après avoir remporté l'appel à projet de la Ville, l'association la Rascasse, spécialisée dans le réemploi, occupe les lieux et propose des ateliers de réparation de vélos. A la fois espace d'apprentissage, de découverte et de rencontres, ce lieu accueille aussi des ateliers de sérigraphie et de maroquinerie, en partenariat avec les associations Et Comment ? et Q-tanné.

La sensibilisation des enfants à la pratique du vélo

En partenariat avec l'association AICV (Animation Insertion Culture Vélo), la Ville a organisé le mercredi 15 novembre, une journée de sensibilisation à la pratique cyclable auprès d'enfants âgés de 8 à 10 ans. La démarche encadrée par la police municipale, le service relations avec les usagers de la voirie et les animateurs d'AICV, avait pour objectif de favoriser la pratique du vélo dès le plus jeune âge.

Au total, 50 enfants des centres de loisirs primaires Makarenko, Jean Jaurès et Joliot-Curie ont bénéficié d'une demi-journée d'apprentissage du vélo au parc des chouettes puis dans les rues avoisinantes.

L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

La Ville de Vitry-sur-Seine a adopté en conseil municipal du 30 mars 2022 une convention avec le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France) pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire. Les travaux d'installation de cinq premières bornes ont été réalisés au cours du second semestre 2023 sur la commune, à proximité des pôles attractifs.

3 bornes suivantes ont été mises en service au dernier trimestre 2023:

- 13 rue Lebrun
- 19 rue Marguerite Duras
- 8 rue Ludwig Van Beethoven

Deux autres bornes situées aux 92 avenue Jean Jaurès et 33 avenue de l'abbé Roger Derry, seront mis en service courant 2024.

INDICATEURS 2023

12 ateliers de réparation vélo dans les 4 quartiers prioritaires de la politique de la ville

160 vélos réparés

50 enfants sensibilisés à la pratique du vélo

3 bornes de recharge pour véhicules électriques ouvertes et 2 en déploiement



Atelier de sensibilisation des enfants à la pratique du vélo le 15 novembre



Borne de recharge pour véhicules électriques au 13 rue Lebrun

Agir en faveur du développement des énergies renouvelables

Si la priorité est de réduire la consommation d'énergie par des efforts de sobriété et d'efficacité, le recours aux énergies renouvelables en substitution aux énergies fossiles est un enjeu important de lutte contre le dérèglement climatique. La Ville s'est lancée dans l'élaboration d'une étude de potentiel en énergies renouvelables afin d'accompagner le développement de projets sur son territoire. Elle agit aussi en facilitant l'installation par les habitants de panneaux photovoltaïques.

L'élaboration d'une étude de potentiel en énergies renouvelables

La Ville s'est engagée en 2023 dans l'élaboration d'une étude de potentiel des énergies renouvelables et de récupération dont la finalité est d'identifier et de développer les énergies renouvelables locales et de tendre vers l'autonomie énergétique.

Cette étude a une visée opérationnelle, en identifiant les potentiels réels du territoire, ainsi que les moyens techniques, humains et financiers nécessaires pour leur déploiement progressif. Le bureau d'études ALTEREA accompagne la collectivité pour la réalisation de cette mission.

Le projet d'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur le bâtiment du centre de loisirs de quartier du Moulin-Vert

Trois équipements initialement chauffés au gaz ont été raccordés en 2023 au réseau de chaleur urbain au mix énergétique plus décarboné : le groupe scolaire Jean Jaurès, les crèches Jules Lagaisse et Edouard Vaillant. Cela porte le nombre de sites municipaux raccordés au chauffage urbain à 46 sites.

La Ville étudie aussi le recours à l'énergie solaire. Elle dispose actuellement de 2 centrales solaires photovoltaïque sur les écoles Louise Michel et Paul Langevin. Suite à une phase de diagnostic, l'installation d'une nouvelle centrale solaire a été décidée en 2023 sur le bâtiment du centre de loisirs de quartier du Moulin-Vert. Après la réalisation d'une étude structure, les panneaux solaires seront installés au cours du premier trimestre 2024.

Les effets induits par la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en faveur de l'installation de panneaux photovoltaïques

Le PLU est un outil règlementaire portant des ambitions environnementales, notamment en matière de transition énergétique. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU compte parmi ses objectifs, la réduction de la dépendance aux énergies fossiles et l'accompagnement de l'intégration architecturale et paysagère des éléments techniques de production d'énergies renouvelables.

La modification du PLU de 2022 autorise la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures existantes dans les quartiers à dominante pavillonnaire, à condition qu'ils respectent la pente de la toiture et qu'ils ne soient pas installés sur du patrimoine bâti remarquable. Auparavant, les panneaux devaient être encastrés à la place de la toiture existante.

En 2022, 10 déclarations préalables portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques ont été accordées par voie tacite sur 13 dossiers déposés. En 2023, on comptabilise 20 demandes d'installation de panneaux photovoltaïques qui ont été accordées.

INDICATEURS 2023

Installations sur les bâtiments municipaux :

2 centrales solaires

Puissance maximale de 20 kW au total

Installation de panneaux photovoltaïques en zone pavillonnaire :

2022 : 10 autorisations

2023 : 20 autorisations

Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique

Depuis sa création en 2007, la Ville passe des conventions avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, afin de mener des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Elle a renouvelé ce partenariat sur les trois prochaines années (2022 – 2024) pour accompagner les habitants dans leur transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La convention avec l'agence de l'énergie du Val de Marne

En 2023, les principales actions menées par l'Agence de l'énergie dans le cadre des conventions avec la Ville de Vitry ont été les suivantes :

- 58 rendez-vous (sur 66 disponibilités) auprès d'un conseiller énergie durant les 2 permanences mensuelles à l'hôtel de ville ont permis à des Vitriots de bénéficier de conseils techniques et financiers sur leur projet de rénovation énergétique ou de changement de chaudière.
- 12 ateliers de 2h réalisés dans le cadre du projet « les p'tits Vitriots défient l'avenir » 2022-23 ont permis de sensibiliser 6 classes de CM1/CM2 issues de 4 écoles aux économies d'énergie
- 52 copropriétés (dont 22 nouvelles) sont inscrites sur l'outil CoachCopro qui permet d'être accompagné sur un projet de rénovation énergétique. En 2023, 18 d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement renforcé (visite, analyse de devis, montage de dossier, etc.) de l'agence de l'énergie
- Sur 14 ménages orientés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vers le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) du département, 7 ont bénéficié de 2 visites à domicile chacun. L'objectif est d'offrir un accompagnement personnalisé aux ménages en précarité énergétique. Les visites permettent de réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile, d'installer des équipements permettant un gain de confort et d'énergie immédiat, et de dispenser des conseils sur les usages de l'énergie dans le logement adaptés à la situation.

Afin de faire connaître au plus grand nombre les enjeux de transition écologique et leur rôle, l'agence de l'énergie a aussi tenu un stand d'information lors de la fête de quartier Festicapaix du 24 septembre. Au total, 36 personnes ont bénéficié de renseignements sur la rénovation énergétique et les écogestes. 3 personnes ont également été orientées vers la permanence énergie afin d'étudier plus spécifiquement leur demande. L'Agence de l'énergie a distribué 32 guides pratiques sur la rénovation énergétique et les écogestes de réduction de la consommation d'énergie et d'eau aux personnes intéressées.

L'action du CCAS sur la lutte contre la précarité énergétique

Le CCAS a un rôle important pour identifier les ménages en situation de vulnérabilité et les orienter vers l'Agence de l'Énergie qui les aide à faire des économies d'énergie, de charges et d'eau lors de visites à domicile. En matière d'aide à l'énergie et à l'eau, le CCAS instruit, pour le compte du Département, les Fonds de Solidarité Habitat (FSH) Énergie et Eau et gère 2 aides municipales : l'Aide Municipale aux Impayés d'Énergie (AMIE) et Eau solidaire qui permettent de compléter les aides départementales. L'aide Eau solidaire a doublé en 2023 car la prise en charge des factures par Véolia est passé de 25% à 50% pour un même nombre de dossiers.

INDICATEURS 2023

Agence de l'énergie :

**58 rendez-vous
info-énergie**

(55 en 2022 et 39 en 2021)

12 ateliers écogestes

auprès des scolaires

(12 en 2022 et 14 en 2021)

**18 copropriétés
accompagnées sur
52 inscrites**

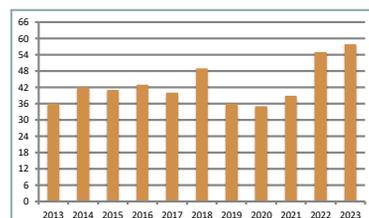
Aides municipales gérées par le CCAS :

10 530 € Eau solidaire

(5 305 € en 2022)

**9250 € Aide Municipale aux
Impayés d'Énergie**

(10 500 € en 2022)



Evolution du nombre de contacts annuels durant les permanences de l'Agence Locale de l'Énergie

Accompagner les habitants face aux risques

La ville mène des actions afin d'accompagner les habitants face aux risques qui s'intensifient avec le dérèglement climatique. L'année 2023 a été marquée par l'organisation de deux exercices de crise sur les risques inondation et industriel qui ont permis de tester le plan communal de sauvegarde adopté en 2017. Afin de préparer la population dès le plus jeune âge au risque inondation, des animations de sensibilisation ont également été organisées dans les écoles.

Test de l'organisation de la gestion crise prévue par la ville dans son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cas de survenue d'une inondation ou d'un accident industriel

La Ville a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui prévoit, en cas de survenue d'une crise majeure, l'organisation pour réaliser les missions suivantes : alerter la population, l'informer pendant la durée de la crise, évacuer des secteurs, gérer les moyens logistiques et humains, héberger ou accueillir des personnes évacuées. Afin de tester l'organisation de la gestion de crise prévue dans le PCS, les services municipaux ont participé à 2 exercices organisés par la Préfecture :

- Le 22 juin 2023, un exercice a été organisé sur un risque imminent d'inondation de la Seine. Il a notamment permis de tester les actions de réception de l'alerte et d'information de la population par tous les moyens mobilisables.
- Le 7 septembre 2023, un exercice terrain a été organisé par la préfecture sur la base d'un accident industriel qui serait survenu sur le dépôt pétrolier situé rue Tortue, établissement SEVESO II seuil haut. D'importants moyens ont été mis en œuvre sur le terrain par la BSPP (brigade de sapeurs pompiers de Paris), le SAMU et la police. La Ville a mené à cette occasion un exercice pour tester les missions prévues par le PCS pour le risque industriel. Elle a aussi permis d'informer largement sur cet exercice, pour éviter toute panique mais aussi pour développer la culture du risque.

Ces exercices ont mis en évidence la nécessité de remettre à jour le PCS, le faire connaître des agents communaux, le tester et enfin de développer la culture du risque chez les Vitriots, notamment sur le risque inondation.

La sensibilisation au risque inondation dès le plus jeune âge

Le risque inondation est le risque le plus impactant sur Vitry ; ainsi, en cas de crue majeure de la Seine de type 1910, la commune serait inondée sur un tiers de son territoire. Plus de 26 000 personnes sont directement concernées par les inondations. Pour autant, l'ensemble de la population serait impacté par les inondations : coupures d'électricité, interruption des transports, fermeture des écoles, difficultés à se déplacer et à s'approvisionner, etc. Dans un contexte de changement climatique où les épisodes pluvieux intenses vont augmenter, il apparaît essentiel de sensibiliser la population à ce risque et à ses conséquences.

Afin de sensibiliser à ce risque dès le plus jeune âge, la Ville a organisé avec l'association Mayane des animations dans les classes de CM1 et CM2 de l'école Jean Jaurès située en zone inondable. L'animation d'une demi-journée par classe a permis l'apprentissage des bases sur le risque inondation puis l'acquisition par les enfants des bons réflexes à l'aide d'exercices.

ACTIONS 2023

Prévention des risques :

2 exercices organisés par la préfecture

Ateliers d'animations (CM1 et CM2) :

1 école

60 enfants sensibilisés



Vue sur le pont du Port à l'Anglais lors du débordement de la Seine en janvier 2018

Préserver la ressource en eau

Dans un contexte de réchauffement climatique et de risque accru de pénurie en eau, la Ville réfléchit aux solutions permettant de réduire l'utilisation de cette ressource. Avec l'ouverture du nouveau centre aquatique, un dispositif a été mis en place pour récupérer une partie de l'eau. Concernant l'arrosage des massifs de fleurissement, l'utilisation de réserves d'eau en terre cuite enterrées à diffusion lente est expérimentée.

La récupération des eaux du centre aquatique pour le nettoyage des rues et l'arrosage des espaces verts de la Ville

Afin de limiter l'utilisation de la ressource en eau, un processus de récupération d'une partie de l'eau utilisée pour le fonctionnement du nouveau centre aquatique a été mis en place. L'eau issue des pédiluves, du lavage et du rinçage des filtres est ainsi récupérée dans un bac de décantation. Après traitement par filtration sur charbon actif puis ultrafiltration, cette eau est stockée dans un bac tampon qui se déverse par trop-plein dans un bac dans lequel les camions de la voirie s'approvisionnent pour le nettoyage des rues.

Quotidiennement, ce sont 70m³ d'eau que la Ville peut ainsi récupérer pour nettoyer les rues ou arroser ses espaces verts. Initialement réservée à l'arrosage des rues en 2022, l'eau récupérée a été déployée en 2023 sur l'arrosage des espaces verts après vérification de l'adéquation de la qualité physico-chimique de l'eau à cet usage. Cette récupération a permis de réduire la consommation en eau pour l'arrosage des massifs floraux, arbustes, vivaces et jeunes arbres sans point d'eau.

Grace à ce dispositif, environ 288 m³ d'eau ont été récupérées de mi-mai à fin septembre 2023, ce qui a permis de répondre à la totalité du besoin en arrosage des espaces verts sans point d'eau et donc d'économiser un volume équivalent d'eau du réseau.

L'installation d'oyas dans les massifs de fleurissement

En 2022, la Ville a expérimenté l'utilisation d'oyas, réserves d'eau en terre cuite (microporeuses) enterrées, sur certains sites de fleurissement dépourvus de points d'eau. Ce type de dispositif permet de réduire la consommation en eau des massifs floraux concernés. Il réduit également la tournée d'arrosage effectuée en poids-lourd et, par conséquent, les émissions de CO₂ et la consommation de gazole.

La phase d'expérimentation en 2022 avec l'installation de 35 oyas dans les massifs floraux a permis de démontrer l'efficacité de ce type de dispositif. En moyenne, il a été constaté une réduction de moitié de la consommation en eau dans les massifs équipés.

La Ville a donc décidé en 2023 de généraliser l'installation d'oyas dans l'ensemble de ses sites de fleurissement. Au total, 94 oyas ont été installés en 2023 sur les sites suivants :

- Dans les massifs floraux des places des Martyrs et du 19 mars 1962, du rond-point Arsène Tchakarian, du square Jean Martin, de l'hôtel de ville, de la stèle des fusilles et à l'angle des rues Julian Grimau et Edouard Tremblay.
- Dans les potagers partagés des parcs Joliot Curie et du Coteau - Marcel Rosette et du square Jean Martin.

INDICATEURS 2023

Récupération des eaux du centre aquatique :

288 m³ d'eau récupérés pour l'arrosage des espaces verts sans point d'eau soit 100% des besoins couverts

Installation d'oyas :

2022 : 35 oyas

2023 : 94 oyas

50 % d'eau économisée sur les massifs équipés



Oyas en cours de remplissage

Sensibiliser à la nature et au développement durable

Dans un contexte de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité, la Ville mène de nombreuses actions de sensibilisation à la nature et au développement durable à travers la mise en œuvre de programmes d'animation auprès des enfants et l'organisation d'évènements festifs tels que les Rendez-vous des Mains Vertes. La diversification des approches pédagogiques permet de toucher tous les publics.

Une sensibilisation du grand public à la nature dans le cadre d'évènements déployés chaque année

La Ville organise de nombreuses actions de sensibilisation à la nature dans le cadre d'une programmation d'évènements destinés au grand public. Les animations proposées contribuent à cultiver le lien entre les habitants et leur environnement, favoriser la connaissance ainsi que l'acceptation de la nature en ville et des nouvelles pratiques de gestion des espaces verts.

Les Rendez-vous des Mains Vertes proposés aux 4 saisons sont emblématiques de cette volonté de la Ville de rassembler les Vitriote.s, enfants et adultes, autour d'une approche sensible à la nature. La diversification des approches pédagogiques (scientifique, ludique, créative...) permet de toucher un public varié.

La programmation 2023 comprenait les évènements suivants :

- Le concours Potagers Maisons et Balcons Fleuris, valorisant les initiatives de végétalisation respectueuses de la nature de vitriote.s.
- Deux évènements d'ampleur : Printemps et Automne des Mains Vertes comprenant, en plus du volet « animations », un volet « Foire aux plantes », avec des thématiques variées autour de la faune, de la flore et de la nature en ville.
- 2 évènements plus ciblés : L'Été des Mains Vertes, fusionné avec les Apidays, pour valoriser le rucher pédagogique municipal et transmettre des connaissances sur les pollinisateurs et L'Hiver des Mains Vertes, axé sur la construction d'un rapport sensible à la nature.

En complément de cette programmation renouvelée chaque année, les actions ponctuelles suivantes ont été proposées au grand public en 2023 :

- Des plantations participatives sur les berges de Seine, au parc Joliot-Curie et dans le jardin partagé Voltaire
- Des ateliers de découverte de la nature lors d'inaugurations, ou de manifestations nationales, lors de la Nuit Blanche notamment

INDICATEURS 2023

Nombre de participants aux évènements nature :

Rendez-vous des Mains Vertes - Foire aux plantes - Apidays: 4357 participants

Concours Potagers Maisons et Balcons Fleuris : 61 inscrits

Actions ponctuelles: 150 personnes



Premier Rendez-vous des mains vertes de l'année : Printemps des mains vertes le 15 avril, au parc Joliot-Curie



Le 1^{er} juillet, L'Été des mains vertes et Apidays au parc du Coteau



Le 30 septembre, l'Automne des mains vertes au parc Joliot-Curie



Le 2 décembre, l'Hiver des mains vertes au square Gagarine

Sensibiliser à la nature et au développement durable

Dans un contexte de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité, la Ville mène de nombreuses actions de sensibilisation à la nature et au développement durable à travers la mise en œuvre de programmes d'animation auprès des enfants et l'organisation d'évènements festifs tels que les Rendez-vous des Mains Vertes. La diversification des approches pédagogiques permet de toucher tous les publics.

Un programme de sensibilisation du jeune public à la nature

D'octobre 2022 à juillet 2023, le programme de sensibilisation à la nature a concerné 3 259 enfants des écoles et centres de loisirs au cours de 126 animations organisées par la Ville. Les enfants ont bénéficié, entre autres, des activités suivantes :

- Initiation aux techniques de jardinage écologique, connaissance des plantes potagères, découverte de la saisonnalité, dégustations.
- Découverte des écosystèmes présents dans la ville
- Balades urbaines à la découverte des espaces verts
- Découverte de la faune et la flore : pollinisateurs, pâturage urbain, etc.
- Animations nature lors d'évènements portés par d'autres structures (fête des retours, jeux du Val-de-Marne, fête du goût, semaine européenne du développement durable, plantation participative avec l'association Les couleurs de la Dalle)

Le création de potagers pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux pratiques de gestion respectueuses de l'environnement

Le Ville développe l'installation de petits jardins pédagogiques, principalement hors-sol, dans les écoles et centres de loisirs souhaitant s'engager dans des projets jardinage sur plusieurs années. Ces potagers pédagogiques sont des supports d'apprentissage pour les enfants. Savoirs, savoir-faire et savoir-être se développent au contact de la nature et du jardinage : l'apprentissage de la saisonnalité, de la diversité du vivant, de la coopération et de la patience.

Fin 2023, on compte 147 petites zones de potagers pédagogiques gérés par des groupes d'enfants issus de 54 structures différentes (centres de loisirs maternels, centres de loisirs primaires, écoles maternelles, écoles élémentaires). La stabilité des installations favorise l'appropriation de ces espaces pédagogiques par les groupes et les équipes encadrantes

Vitry sur Science, une éducation au thème de l'agriculture dans les écoles et les centres sociaux

A la suite du thème de la biodiversité, le festival d'éducation scientifique Vitry-sur-Science a choisi en 2022/2023 de mener des ateliers d'éducation et de sensibilisation sur l'agriculture en lien avec différents partenaires, dont les services municipaux en charge des espaces verts.

Au centre de nombreux enjeux, le thème de l'agriculture a permis de sensibiliser les enfants sur les questions de l'alimentation, la végétalisation des espaces, la biodiversité urbaine, ou encore la préservation des nombreuses espèces de pollinisateurs sauvages.



Atelier de sensibilisation à la nature le 7 avril 2023 dans l'espace culture de l'école élémentaire Makarenko

INDICATEURS 2023

Sensibilisation à la nature de enfants :

2020-2021 : 3 257 enfants au cours de 158 animations

2021-2022 : 3 485 enfants au cours de 161 animations

2022-2023 : 3 259 enfants au cours de 126 animations

Jardins pédagogiques à destination des enfants :

147 espaces de potager pédagogique dans 54 structures

Sensibiliser à la nature et au développement durable

durable

Depuis plusieurs années, la Ville mène des actions pédagogiques afin de sensibiliser les enfants au développement durable. Chaque année, elle propose aux enseignants un accompagnement pédagogique dans le cadre du projet « Les P'tits Vitriots défient l'avenir » ainsi que des ateliers lors des Jeux du Val de Marne. De nombreuses actions de sensibilisation sont également réalisées par les animateurs des centres de loisirs.

La sensibilisation des enfants au développement durable

La Ville organise chaque année un projet d'éducation au développement durable « Les petits Vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne et l'Exploradôme. Ce défi vise à encourager les enseignants à mener des projets afin de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux. En contrepartie, ils bénéficient d'un parcours pédagogique composé de 4 ateliers avec les partenaires. Initialement dimensionné pour une dizaine de classes, le projet a été depuis redimensionné pour retenir une vingtaine de classes.

Durant l'année 2022-23, 17 classes volontaires issues de 10 écoles ont travaillé sur 3 thèmes : Cultivons la ville - Economisons l'énergie - Préservons les ressources naturelles, avec l'aide des partenaires et de l'association De mon assiette à notre planète. Leurs réalisations ont fait l'objet d'une exposition à l'hôtel de ville en présence des enfants, de leurs familles et des enseignants fin juin.

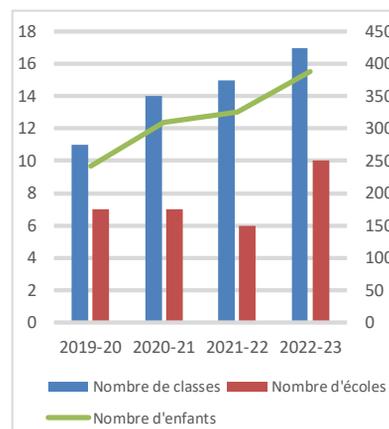
Dans les centres de loisirs et les ludothèques, le projet éducatif intègre également la question du développement durable. En 2023, les centres de loisirs primaires ont travaillé sur le thème des traditions populaires, projet résolument tourné vers l'humain et le mieux vivre ensemble. Les structures ont proposé des activités en faveur de l'accès à la culture, la solidarité ou le recyclage en partenariat avec le MacVal et l'Exploradôme.

La sensibilisation des enfants aux jeux du Val De Marne

Chaque année, le Conseil Départemental du 94 et les villes volontaires, organisent les Jeux du Val de Marne afin de faire découvrir aux enfants différents sports. Comme sur les éditions précédentes, la Ville en a profité pour sensibiliser les écoles participantes aux enjeux environnementaux.

En 2023, la Ville a décidé d'organiser en partenariat avec l'association Match For Green un village éco-sportif composé de 7 ateliers ludiques de sensibilisation à l'environnement, notamment : quizz sport planète, cage aux déchets, cours-Ramasse-Tri, fabrication d'éponge avec des chaussettes usagées et vélo-smoothie de fruits invendus du magasin METRO de Vitry. Avec 48 classes et 2 classes de l'IME inscrites à l'activité, 1 118 enfants ont été sensibilisés durant une demi-journée au parc du Coteau.

Evolution du nombre de participants au P'tits Vitriots défient l'avenir



INDICATEURS 2023

Les P'tits Vitriots défient l'avenir 2022/2023 :

388 enfants sensibilisés dans 17 classes de 10 écoles

2021/22 : 326 enfants de 15 classes issues de 6 écoles

68 ateliers de sensibilisation

2021/22 : 60 ateliers

Jeux du VDM 2023:

48 classes + 2 groupes de l'IME soit 1118 enfants

2022 : 14 classes, 299 enfants



Exposition du projet « les p'tits Vitriots défient l'avenir » à l'hôtel de Ville



Ateliers éco-sportifs au parc du Coteau dans le cadre des jeux du Val de Marne

UNE VILLE PLUS VERTE

1. Améliorer la connaissance de la biodiversité   p 16
2. Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville    p 17
3. Développer l'agriculture urbaine    p 19

Améliorer la connaissance de la biodiversité locale

Afin de mieux préserver la biodiversité, la Ville agit pour améliorer la connaissance de son patrimoine naturel en lançant son Atlas de la Biodiversité et en participant à des inventaires sur son territoire. Elle mène également des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale

La Ville est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Inventaires écologiques métropolitains ». Elle bénéficie à ce titre d'un accompagnement de la Métropole du Grand Paris pour réaliser les premières étapes du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale, comprenant l'étude bibliographique du contexte vitriote fin 2022, la réalisation de diagnostics écologiques et de biodiversité en 2023 et la définition d'enjeux de biodiversité qui serviront de base pour établir un plan d'action biodiversité en 2024.

Le 1er avril 2023, la Ville a organisé la réunion publique de lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Celle-ci a permis de proposer 20 diagnostics écologiques dans les jardins d'habitants volontaires.

La réalisation de diagnostics écologiques

La Ville innove et met en œuvre des diagnostics écologiques chez les habitants afin de les impliquer dans le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale et de mieux connaître la biodiversité en zone pavillonnaire (cœur d'îlots), tout en apportant des conseils en faveur de la biodiversité dans les jardins. 20 diagnostics ont été réalisés en 2023 dans les quartiers suivants : Centre-Ville (1), Coteau-Malassis (3), Jean Jaures (4), Le-Fort (4), Paul Froment (2), Le Plateau (3), Port-à-L'Anglais (2), Vitry Sud/Ardoines (1).

La Ville a également lancé en 2023 la réalisation de diagnostics préalables à des projets d'aménagement. Les diagnostics ciblent deux sites situés sur le terrain rue Lemerle-Vetter (projet d'agriculture urbaine) et rue Henri de Vilmorin (projet de square).

Des protocoles pour le recensement des espèces sauvages

Depuis 2018, la Ville participe à plusieurs protocoles de recensement de la biodiversité, pilotés par le Muséum National d'Histoire Naturelle, afin de mieux connaître son patrimoine naturel et mesurer l'impact de l'évolution de ses pratiques d'entretien, notamment les fauches tardives.

Aux protocoles Propage (papillons) et Florilèges (plantes de prairies), se sont ajoutés en 2021 les protocoles Spipoll (suivi photographique des insectes pollinisateurs) et Steli (suivi temporel des libellules) au parc Joliot Curie. Depuis 2021, le nombre de sites concernés par Propage et Florilèges est passé de 7 à 14 sites par protocole. En 2022, 6 protocoles missions Hérisson ont été lancés. En 2023, 31 protocoles ont été réalisés au total : 14 Propage, 14 Florilèges, 1 Spipoll sur la voie des Monis et 2 missions Hérisson au parc Joliot-Curie et au jardin Pablo Neruda.

La pose de nichoirs en faveur de la préservation des oiseaux

Abri pour l'hiver et lieu de ponte pour les passereaux, les nichoirs favorisent la présence des oiseaux et donc la lutte écologique contre les chenilles processionnaires et autres ravageurs des massifs floraux.

Depuis 2020, 30 nichoirs ont été installés sur 7 sites de la ville : square Brossolette, stade Péri, cimetière nouveau, jardin Audigeois, Espace Kommer, square Fourier, jardin du verger. En 2023, 4 nouveaux nichoirs ont été répartis dans le square Jean Martin.



INDICATEURS 2023

30 participants à la réunion de lancement de l'Atlas de la Biodiversité

31 protocoles de recensement de la biodiversité

2 diagnostics écologiques de sites

20 diagnostics écologiques chez les habitants

34 nichoirs installés depuis 2020 sur 8 sites

Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville

En cohérence avec l'objectif de « favoriser la diminution des températures en ville diurnes et nocturnes en s'appuyant sur la trame verte et bleue » inscrit dans son Plan Local d'Urbanisme et avec sa stratégie de planter 1000 arbres dans le mandat, la Ville met en œuvre des actions afin de développer son patrimoine arboré. Elle multiplie également les actions de déminéralisation et de végétalisation des sols en faveur de la biodiversité et du rafraîchissement urbain.

Le renouvellement du patrimoine arboré

Le programme de replantation du patrimoine arboré correspond à des plantations en compensation d'abattages sur voirie communale, dans les groupes scolaires, dans les équipements sportifs, sur les berges, dans les cimetières et dans les parcs, squares et jardins. L'abattage d'un arbre est toujours associé à une replantation sur un espace disponible l'année suivante, mais pas forcément au même endroit.

La stratégie « Planter 1000 arbres » sur la ville d'ici 2026

La plantation de nouveaux arbres vise à préserver et conforter les qualités paysagères de Vitry, conjuguer nature et ville en faveur du cadre de vie et du bien-être ainsi que préserver la biodiversité. Elle répond aux objectifs de réduction mais aussi d'adaptation au changement climatique en luttant contre les îlots de chaleur urbains.

Le projet d'élaboration d'une « Stratégie pour l'arbre à Vitry-sur-Seine » a été lancé en 2021 afin de déterminer les nouveaux sites de plantations de 1000 arbres sur le mandat. En cohérence avec la lutte contre les îlots de chaleur urbains, les études de sites ont été réalisées dans les cours d'école, l'espace public, les équipements sportifs, ou les réserves foncières.

La stratégie « Planter 1000 arbres » a été validée en juin 2023 avec un budget prévisionnel d'investissement de 230 000 € par an. Les règles de comptage ont également été définies avec l'établissement d'une correspondance selon le type de plants (arbuste, baliveau, etc.).

En 2023, 358 nouveaux arbres ont été plantés dans les lieux suivants :

- Parc Joliot Curie et square Rabelais : 20 arbres (dont 57 baliveaux)
- Groupes scolaires Jules Verne et Victor Hugo : 41 arbres (96 baliveaux et 27 arbustes)
- Equipements sportifs Langevin, Balzac et Gosnat : 24 arbustes
- Espaces publics et voirie : 25 arbres (dont 12 fruitiers)
- Résidences seniors Lucien Français: 3 arbres
- Berges de Seine : 245 arbres (dont 705 baliveaux et 10 arbres)

La plantation participative des berges de Seine

La création d'une frange boisée sur les berges du Port à l'Anglais a pour but de diversifier les strates végétales le long des bords de Seine, fortement minéralisés. Le micro-boisement renforcera la trame verte des berges et diminuera les effets d'îlots de chaleur.

Après le diagnostic écologique, l'installation du périmètre du micro-boisement et la régénération du sol par de la terre végétale et du mulch en 2022, une plantation participative de jeunes plants d'arbres a été organisée au 42 quai Jules-Guesde, le 25 novembre 2023. Une cinquantaine de Vitriot.e.s ont répondu à l'appel de la Ville pour cette première plantation participative d'une microforêt urbaine. Cette initiative s'inscrit directement dans la stratégie des « 1 000 arbres en plus d'ici 2026 ». Elle a été aussi l'occasion pour les habitant.e.s de découvrir une exposition autour de l'arbre à Vitry.

INDICATEURS 2023

Renouvellement :

6 arbres plantés en 2023 / 6 arbres abattus en 2022

Stratégie 1000 arbres d'ici 2026 :

2021 : 6 arbres plantés

2022 : 23 arbres plantés

2023 : 358 arbres

Soit 387 arbres plantés au total

Budget : 230k€/an

50 participants à la plantation participative



Plantation participative et festive d'une micro forêt urbaine sur les berges de Seine le samedi 25 novembre 2023

Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville

Face au réchauffement climatique, la Ville mène une réflexion sur la déminéralisation et la végétalisation des sols en faveur de la biodiversité et du rafraîchissement urbain. Dans cet objectif, elle a mis en place un programme pluriannuel de végétalisation afin de prioriser les espaces à végétaliser. Initié en 2022, la Ville poursuit également la végétalisation des cours comme solution de rafraîchissement dans les équipements scolaires et périscolaires afin d'améliorer le confort des usagers en période estivale.

Programme pluriannuel de végétalisation de l'espace public

Afin de favoriser la biodiversité, la création d'îlots de fraîcheur et l'infiltration naturelle de l'eau pluviale, contribuant à réduire le risque d'inondation, la Ville met en place des actions de déminéralisation et de végétalisation de l'espace public.

Les enjeux du programme pluriannuel de végétalisation sont nombreux tant du point de vue de la biodiversité, du paysage, de la limitation des risques liés au changement climatique que du bien-être et de la santé.

Ce programme a pour objectif de constituer un inventaire ouvert des sites potentiels à végétaliser et d'établir des critères de choix pour la définition des priorités. Les critères retenus pour la détermination des sites prioritaires sont les suivants :

- Les facteurs d'exposition aux aléas liés au changement climatique, notamment l'effet d'îlot de chaleur urbain,
- Les carences en espaces verts et en biodiversité
- Le cadre de vie sur les enjeux de bien-être et de santé

Une cinquantaine de sites ont été inventoriés en 2023. Les sites retenus pour les travaux en 2023 sont situés dans les lieux suivants :

- L'angle de la rue G. Péri et de l'avenue P. Vaillant Couturier (40 m²)
- Le carrefour des rues Glacière et Clément Perrot (115 m²)

D'autre part, dans le cadre de la stratégie de plantation de 1000 arbres, un espace équivalent à 4 places de stationnement (50 m²) a été déminéralisé à l'angle des rues des Ardoines et Broussais.

La végétalisation des cours du groupe scolaire Jean Jaurès

Comme la plupart des villes de l'agglomération parisienne, Vitry-sur-Seine est confrontée à la problématique de la surchauffe urbaine en raison de l'artificialisation des sols. Pour y faire face, elle a l'ambition de débiter ses espaces publics extérieurs, afin de réduire les îlots de chaleur, et de désimperméabiliser les sols pour une meilleure gestion des eaux pluviales. Dans les écoles, cette ambition se traduit par l'étude et la création de cours paysagères permettant de répondre aux enjeux environnementaux liés au changement climatique. En 2022, un premier aménagement de cour végétalisée réalisé à l'école élémentaire Henri Wallon avait permis de réduire de 35% la surface minérale des cours.

En 2023, pour le second projet, le choix s'est porté sur les cours du groupe scolaire Jean Jaurès, du fait de son positionnement en milieu urbain très dense et carencé en espaces verts. La surface déminéralisée est de 125 m², soit 25% de la surface totale des deux cours primaire et maternelle.

INDICATEURS 2023

Programme de végétalisation de l'espace public :

2022 : 85 m²

(Ivry/Anatole France)

2023 : 205 m² déminéralisés

(dont 50 m² de le cadre de la stratégie 1000 arbres)

Végétalisation des cours Jean Jaurès :

Coût: 500 000 €TTC

125 m² déminéralisés soit -25% de surface minérale



Végétalisation des cours du groupe scolaire Jean Jaurès

Développer l'agriculture urbaine

La Ville mène de nombreuses actions en faveur de l'agriculture urbaine à travers l'implantation de sites de pâturage urbain ou de potagers pédagogiques. Ces nouveaux espaces, favorables à la biodiversité, représentent également des supports pédagogiques importants qui permettent de sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation des écosystèmes.

Le développement de la présence des animaux d'élevage en ville

L'installation de poulaillers permet d'animer les espaces extérieurs, d'être le support de projets pédagogiques et de réduire les déchets alimentaires puisque les poules se nourrissent de petites quantités de restes de repas, environ 50 grammes par jour pour deux poules, soit 18 kilos par an.

Un poulailler d'une surface de 100m² a été installé le 19 juillet dans l'école Charles Perrault. Les enfants accompagnés par les encadrants, s'occupent au quotidien des animaux, en leur apportant de la nourriture, ramassant les œufs et réalisant le petit nettoyage. Un autre poulailler d'une surface de 25m² avec deux poules a été installé dans la résidence seniors Justin Delbos le 29 août, permettant aux résidents de s'occuper et de profiter de la présence de ces animaux de ferme au cœur de leur lieu de vie.



Arrivée des poules le 19 juillet dans l'école Charles Perrault

Le développement de jardins partagés

La Ville a créé deux nouveaux jardins partagés en 2023 : le jardin partagé Voltaire de 670 m² et le jardin partagé Orléans de 200 m². Ces jardins sont gérés respectivement par le Centre Social Balzac et l'association SOBARJO, lauréats de deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) publiés en 2022.

Chaque jardin a son identité propre mais certaines composantes sont récurrentes comme les bacs accessibles PMR (Personne à Mobilité Réduite), l'auvent, la cuve de récupération d'eau pluviale, la plantation d'arbres fruitiers, les composteurs, etc.

La création de potagers pédagogiques et de sites de cueillette

Les potagers pédagogiques ont pour objectif d'illustrer les différentes formes de cultures potagères et de sensibiliser à une culture support de biodiversité et moins consommatrice d'eau mais également d'augmenter le nombre de sites en libre cueillette. Des animations y sont organisées pour le grand public et le jeune public.

La Ville souhaite augmenter le nombre de sites en libre cueillette sur le territoire. Après avoir créé trois potagers dans les parcs Coteau-Marcel Rosette et Frédéric Joliot-Curie en 2021 et au square H. Barbusse en 2022, elle a créé en 2023 un potager de 58 m² au square Jean Martin composé de cultures en bacs et en plein terre, avec 18m² d'espace déminéralisé.

Ce potager, géré par les espaces verts municipaux, est le premier potager pédagogique ouvert sur l'espace public, sans clôture ni surveillance, accessible à tou.te.s et en libre cueillette. Des outils de communication ont été installés pour expliquer comment cueillir dans le respect du végétal et de manière modérée, afin que tous les habitants puissent en profiter.

La Ville a également créé un nouveau site de cueillette avec la plantation de 431 m² de vignes et de fruitiers sur le talus le long de la rue Matisse.

INDICATEURS 2023

2 poulaillers créés

2 nouveaux jardins partagés de 870m²

1 nouveau potager pédagogique d'une surface de 58 m²

1 nouveau site de cueillette de 431 m² de vignes et de fruitiers



Inauguration du jardin partagé Voltaire le 1^{er} juillet 2023

UNE VILLE PLUS EXEMPLAIRE

1. Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire  p 21
2. Développer la consommation et l'alimentation durables  p 23
3. Promouvoir les achats responsables  p 24
4. Maitriser l'énergie dans les bâtiments publics  p 26
5. Mobiliser des financement responsables  p 27
6. Impliquer les Vitriot.e.s dans les projets de la ville  p 28

Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

Reconsidérer un objet dont on souhaite se débarrasser, non comme un déchet, mais comme une ressource, est primordial pour préserver l'environnement. En collaboration avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la Ville organise des actions en faveur de l'économie circulaire visant à la prévention de la production de déchets, par la promotion du réemploi et de la réparation des produits, la valorisation matière ou à défaut, la valorisation énergétique des déchets.

La promotion du compostage domestique

Depuis 2012, la ville propose aux Vitriots du matériel de compostage et des formations pour les aider à transformer leurs déchets végétaux en compost. Depuis le transfert de compétence en 2016, l'action est pilotée par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour le compte de la Ville.

En 2023, 270 composteurs et lombricomposteurs ont été distribués aux habitants. Le compostage partagé continue également de se déployer avec 9 nouveaux sites, ce qui porte le nombre de sites de compostage partagé à 71 au total : 29 sites de compostage en pied d'immeuble, 4 sites de compostage de quartier et 38 équipements publics.

Cette distribution de matériel s'accompagne d'une action de formation au compostage. En 2023, 443 personnes, dont 134 enfants, ont été formées au compostage au cours de 7 séances de formation et de 5 ateliers réalisés par les animateurs déchets du Territoire ou des prestataires. Au total, on comptabilise depuis 2012, 2 468 composteurs domestiques distribués et 1 512 personnes formées durant 48 séances.

La collecte d'objets en bon état en pied d'immeuble

Depuis septembre 2021, des opérations de collecte d'objet en bon état sont organisées en partenariat avec la ressourcerie La Pagaille dans les quartiers. Au cours des 6 opérations de collecte organisées en 2023, plus de 995 Kg d'objets ont été récupérés et 49 personnes ont participé aux ateliers sur le réemploi. Les objets collectés sont essentiellement des textiles, des livres et des électroménagers.

Des trocs party en faveur du réemploi et du lien social

11 troc party ont été organisées en 2023 et 1290 objets ont trouvé une seconde vie. Plébiscité par les habitants, ce concept permet de donner une nouvelle vie aux objets oubliés, de créer du lien social en rendant service et de lutter contre le gaspillage et la surconsommation.

Ressourcerie éphémères

Du 21 mars au 25 mars 2023, une ressourcerie éphémère a été organisée dans la salle du Château. Plus de 40 personnes sont venues déposer des objets. Sur 460 kg d'objets collectés, 85% ont été orientés vers le réemploi. 8 ateliers sur le réemploi ont été organisés, ce qui a attiré 60 personnes au total.

Projet de déchèterie ressourcerie fixe à Vitry

Durant l'été 2023, le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre a attribué au bureau d'études Elcimai une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'une déchèterie/ressourcerie sur le terrain situé au sud du nouveau cimetière, rue Balzac, l'objectif étant une ouverture de l'équipement au public au cours du 3^{ème} trimestre 2025.

INDICATEURS 2023

9 nouveaux sites de compostage partagé

270 composteurs domestiques distribués

443 personnes formées au compostage

Environ 1 900 kg d'objets récupérés pour le réemploi

1 250 kg en 2022

1 060 kg en 2021



Troc party à Vitry

Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

Le projet de micro-méthanisation Vitry Bee'z 2019-2024

Dans le cadre d'un appel à projet du Sycotm (Syndicat de traitement des ordures ménagères) lancé en 2019, la société Bee and Co s'est associée à la ville de Vitry et au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre compétent en matière de déchets, sur un projet d'expérimentation de la micro-méthanisation de déchets alimentaires.

Les déchets alimentaires des écoles, du Sidoresto, du site Chérioux, d'un foyer de travailleurs et de plusieurs collèges alimentent une unité de micro-méthanisation installée sur un terrain communal au sud de la ville. Ils y sont dégradés par des micro-organismes pour produire du compost, de l'eau et du biogaz utilisé en partie pour chauffer le process, le reste étant transformé en électricité puis injecté sur le réseau public de distribution. Dès validation de leur qualité, l'eau et le compost seront utilisés pour l'entretien des espaces verts municipaux.

Dans le cadre de ce projet, la Ville a initié en 2019 le tri des déchets alimentaires en restauration scolaire en dotant les réfectoires de tables de tri et en formant l'ensemble de usagers aux consignes de tri (agents et enfants). Afin d'améliorer la qualité du tri, des animations ont été proposées dans les cours d'écoles en 2023 : 845 élèves ont été sensibilisés.

En 2023, on comptabilise au total 105 tonnes de déchets alimentaires qui ont été traitées dans l'unité de micro-méthanisation.

La sensibilisation au tri sélectif

Depuis plusieurs années, des actions sont aussi menées pour développer le tri des papiers/emballages dans les classes. Opérationnel dans toutes les élémentaires, il est en cours de développement dans les maternelles. Pour accompagner l'extension des consignes de tri à tous les emballages, la collecte des bacs jaunes est passée à 2 fois par semaine depuis mi-2022.

Enfin, un important travail a été mené dans les écoles pour réduire les quantités de feuilles mortes envoyées en incinération. Une grande partie des feuilles sont laissées sur site en paillage ou compostage, le reste est évacué vers une plateforme de compostage.

Lancement d'une étude sur le gaspillage alimentaire sur 12 écoles

Le bureau d'étude Eqosphère intervient dans 6 écoles élémentaires et 6 écoles maternelles afin de réaliser un état des lieux, élaborer un plan d'action et accompagner la collectivité à la mise en place des actions afin de lutter contre le gaspillage et ainsi réduire les déchets alimentaires. Un comité de pilotage rassemblant les services municipaux et le Sidoresto suit l'avancement de cette étude. 12 diagnostics initiaux, comprenant des pesées et des questionnaires à destination des enfants, ont été finalisés en décembre 2023. La prestation se poursuit en 2024.

Animations sur la prévention dans les écoles et centres de loisirs

En 2023, 723 enfants ont profité d'animations sur le gaspillage alimentaire proposées aux écoles et centres de loisirs par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Les élèves de 10 classes ont également été sensibilisés à la réduction des déchets en assistant à une pièce de théâtre interactive animée par un comédien « homme poubelle ».



Micro-méthaniseur situé rue Balzac

INDICATEURS 2023

Tri des déchets alimentaires :

186 tonnes collectées

105 tonnes traitées en micro-méthanisation

100% des écoles trient les déchets alimentaires

845 enfants sensibilisés au tri

Lancement d'une étude sur le gaspillage alimentaire dans 12 écoles



Pièce de théâtre de l'« homme poubelle »

Développer la consommation et l'alimentation durables

De nombreuses actions en faveur d'une alimentation durable et de qualité sont mises en place dans les différentes structures de la Ville proposant de la restauration, en cohérence avec les objectifs de la loi dite EGALIM. Des actions ont également été mises en œuvre pour améliorer l'information des usagers sur l'origine et la qualité nutritionnelle des repas distribués par le syndicat Sidoresto en charge des cantines scolaires via le nouveau site internet.

Développement de l'alimentation durable et de qualité

L'objectif de la loi n° 2018-938 du 30/10/18 dite EGALIM d'atteindre en 2022 au moins 50 % de composantes dites de qualité (produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) et autres labels) en valeur financière dont 20% de produits bio a été poursuivi dans les menus à destination des structures de la petite enfance et des cantines scolaires.

Dans les crèches, les cuisinier.e.s ont poursuivi le travail d'évolution des menus préparés afin d'atteindre ces objectifs. Les principaux fruits et légumes entrant dans la composition des repas sont commandés en bio (pomme de terre, pomme, poire, carotte...), ainsi que le pain, le lait de croissance infantile, la moitié des produits laitiers, céréales, œufs. D'autres denrées sont commandées sous labels de qualité : la moitié des fromages, certaines légumineuses, le poisson, une partie de la viande. En 2022, sur l'ensemble des crèches, ont été commandés 40% de produits de qualité dont 22% de produits bio et 18% de produits de qualité.

Le Sidoresto, syndicat intercommunal de la restauration pour les villes de Vitry-sur-Seine et Gentilly, continue également de développer la part des produits de qualité et de bio dans les repas distribués dans les cantines. L'objectif est de tendre le plus rapidement possible vers des repas issus de circuits courts et sous labels et répondre aux objectifs de la loi EGALIM. Dans cet objectif, un appel d'offre a été lancé en 2023 pour certains produits auprès de producteurs bio locaux via une coopérative.

D'autre part, afin d'accompagner au changement, depuis septembre 2021, des formations aux menus végétariens sont proposées au personnel.

Des tests et une concertation pour remplacer le plastique

Des études sont en cours afin de supprimer les contenants alimentaires de cuisson, de chauffe et de service en plastique, barquettes et plateaux repas d'ici 2025. Après des tests non concluants avec des bacs inox en raison de leur poids, d'autres modèles de bacs allégés sont actuellement expérimentés pour l'acheminement des repas vers les cantines de certaines écoles.

Un travail est également mené pour diminuer les emballages individuels au profit de produits distribués à couper ou en vrac (pots de confiture et de miel en 400 g ou 500 g, fromages à couper ou prédécoupés...).

Des démarches pour accompagner le changement et améliorer la communication des usagers

Depuis fin 2022, un nouveau logiciel de gestion opérationnel et un nouveau site internet du Sidoresto permettent d'améliorer l'information et la communication auprès des usagers, notamment quant aux ambitions pour une alimentation saine et durable.

La Ville a également intégré la disposition expérimentale prévue pour 3 ans permettant de rendre obligatoire l'affichage des menus. Des consultations régulières sont réalisées auprès des usagers quant au respect de la qualité alimentaire et nutritionnelle des repas au travers de commissions de menus.

INDICATEURS 2023

SIDORESTO

En part du budget alimentaire 2023:

% de produits de qualité Bio et SIQO :

13,8% en 2019

24,3% en 2020

33% en 2021

40% en 2022

43% en 2023

% de produits Bio :

10,5% en 2019

16,6 % en 2020

22 % en 2021

26% en 2022

29% en 2023

Promouvoir les achats responsables

Le développement durable est un enjeu qui est de plus en plus pris en compte dans le processus des achats de la collectivité, à travers l'ajout de critères et de clauses sociale et environnementale. La Ville agit concrètement par le recours aux marchés réservés et la création de marchés dédiés aux produits issus de l'économie circulaire.

L'insertion sociale par le biais des marchés publics

Les clauses d'insertion professionnelle sont un dispositif juridique permettant de réserver certaines heures de travail dans les marchés publics à des personnes en difficulté sociale et économique. Ces clauses sont des obligations qui s'imposent aux titulaires des marchés. Afin de vérifier le respect de ces clauses, la ville fait appel au SERCI (Service des clauses d'insertion), intermédiaire entre entreprises et personnes en insertion.

Chaque année, la Ville fait le bilan avec le SERCI sur les marchés concernés par les clauses d'insertion sociales, en particulier les marchés de travaux dont les montants permettent des volumes horaires réservés à l'insertion importants. En 2023, on comptabilise 1 907 heures d'insertion sociale sur 8 marchés de la Ville. Depuis 2015, ce sont plus de 8 400 heures d'insertion qui ont été réalisées par le biais de la commande publique de la ville.

Le recours aux marchés réservés en faveur de l'achat social et local

La Ville privilégie, quand l'offre est existante, le recours aux marchés réservés que le code de la commande publique autorise vis-à-vis de structures employant des travailleurs handicapés ou défavorisés :

- Marchés réservés au Secteur Protégé (handicap) : La ville travaille avec les 2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) vitriots, Les Amis de l'Atelier et l'ESAT Jacques Henry. La réservation du marché de blanchisserie dédié au traitement du linge non délicat a été renouvelée en 2023 et de nouveau attribué à l'ESAT Les amis de l'atelier.
- Marchés réservés aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique: le marché avec Rejoué, chantier d'insertion vitriot qui donne une seconde vie aux jouets, a été renouvelé en 2022 pour 4 ans. Le marché avec Envie, pour l'acquisition et l'installation d'appareils ménagers grand public reconditionné, a été notifié en janvier 2023. Le marché a été conclu avec la structure de Trappes de ce réseau de 52 entreprises d'insertion déployé sur l'ensemble du territoire national.

La promotion des achats issus de l'économie circulaire

La ville favorise l'économie circulaire à travers plusieurs actions :

- La création de marchés dédiés aux biens issus du réemploi : le marché avec Rejoué, créé en 2018 et renouvelé en 2022, était innovant et toujours exemplaire. A ce titre, la Ville a reçu en octobre 2023 le trophée de l'Economie Circulaire et Solidaire de la Métropole du Grand Paris, dans la catégorie « Deuxième vie des objets ». Quant au marché d'électroménager avec Envie, il permet de réparer et rénover le matériel électroménager usagé.
- L'adhésion à la plateforme internet de vente aux enchères Agorastore : depuis 2021, la Ville met en vente les objets inutilisés ou hors d'usage. En 2023, 18 ventes de divers matériels (électrocardiogramme, auto-réfractomètre, imprimantes, etc.) ont été conclues pour un montant de 67 628 euros.

INDICATEURS 2023

Insertion sociale :

8 marchés ayant généré 1 907 h d'insertion sociale

Marchés réservés :

5 marchés réservés dont 4 attribués à des structures vitriotes

Webenchères :

2023 : 18 ventes de matériel pour 67 628 € de recettes

2 marchés publics circulaires

Economie circulaire :

Vitry et Rejoué, lauréats « 2^{ème} vie des objets » des trophées économie circulaire et solidaire de la Métropole du Grand Paris

Promouvoir les achats responsables

Le développement durable est un enjeu qui est de plus en plus pris en compte dans le processus des achats de la collectivité, notamment par la recherche d'alternatives aux véhicules thermiques. Depuis plusieurs années, la Ville acquiert des véhicules propres lors du renouvellement de ses véhicules. Elle a également décidé l'acquisition d'une benne à ordures fonctionnant au GNV, en lien avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre disposant de la compétence déchets.

Le renouvellement du parc automobile en véhicules propres

La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a introduit l'obligation pour les communes d'un quota de véhicules propres lors du renouvellement de leur flotte de véhicules légers (inférieurs à 3,5 tonnes). Depuis la loi du 22 août 2021 dite "loi Climat et Résilience", les quotas de verdissement des flottes publiques lors du renouvellement des véhicules sont passés à 40 % en 2025 puis 70 % en 2030.

La Ville a engagé, depuis de nombreuses années, une diversification de sa flotte automobile par l'acquisition de véhicules électriques. Afin de répondre à des contraintes réglementaires et budgétaires croissantes, elle a lancé en 2021 une démarche de réflexion sur le renouvellement de son parc de véhicules particuliers et utilitaires. Cette étude a permis d'établir un diagnostic de la flotte et d'analyser les scénarios de basculement en véhicules à faible émission. La Ville mène également une réflexion sur les possibilités d'optimisation de son parc de véhicule.

Lors du renouvellement de véhicules, la Ville étudie avec les services utilisateurs les solutions les plus adaptées aux usages en recherchant les solutions les plus sobres possibles : un vélo cargo électrique a été acheté, par exemple, pour les agents en charge de l'entretien des espaces verts. Sauf exception, chaque véhicule léger ou utilitaire est remplacé par un modèle électrique dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement consacré au renouvellement du parc municipal de véhicules. Ce budget d'environ 700 000 € par an permet donc l'électrification progressive des véhicules légers et utilitaires. En 2023, 100% des véhicules achetés sont des véhicules à faibles émissions, majoritairement des modèles électriques.

En 2023, un Renault Master électrique aménagé a remplacé l'ancien bibliobus diesel utilisé pour l'acheminement des livres dans les quartiers. Ce nouveau bibliobus se conduit avec un permis B et a l'avantage de se faufiler partout, en plus d'un bilan environnemental beaucoup plus favorable.

L'acquisition d'une benne au GNV pour la collecte des déchets

En lien avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre qui détient la compétence déchets, la Ville a décidé l'acquisition d'une benne à ordures ménagères fonctionnant au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) pour remplacer une benne diesel en fin de vie. Cette décision de s'engager vers une motorisation alternative répond à un souhait de diversification des ressources énergétiques utilisées. Ce type de motorisation permet aussi de réduire les polluants et donc d'améliorer la qualité de l'air.

Opérationnelle depuis octobre 2023, cette benne est la première à rouler au GNV sur les 9 bennes collectant en régie les déchets à Vitry. Son acquisition via l'UGAP, centrale d'achat public généraliste, a représenté un investissement d'environ 314 000 €.

INDICATEURS 2023

Renouvellement du parc automobile :

100% des véhicules achetés à faibles émissions

Benne au GNV:

314 000 €



Le nouveau bibliobus électrique



Nouvelle benne à ordures ménagères fonctionnant au GNV

Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

Après une phase d'audit de son patrimoine en 2021, la Ville élabore son schéma directeur énergétique qui vise à planifier les actions d'optimisation énergétique pour atteindre les objectifs du décret tertiaire. Elle a poursuivi en 2023 la rénovation énergétique de ses équipements, en particulier des bâtiments scolaires. En réponse à l'augmentation des coûts de l'énergie, la Ville a également mis en place une démarche de sobriété énergétique en concertation avec ses agents.

L'élaboration d'un Schéma Directeur Énergétique SDE

Dans le cadre du décret tertiaire, en vigueur depuis octobre 2019, qui fixe des échéances de réduction de consommation (40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050), la ville est en cours d'élaboration d'un SDE, basé sur les audits de son patrimoine réalisés en 2021. Ce schéma proposera des scénarios pour engager les actions sur le long terme et atteindre les objectifs du décret tertiaire : changement comportemental, rénovation des enveloppes et des chaufferies, etc.

La poursuite des travaux d'optimisation énergétique du patrimoine

La Ville a poursuivi en 2023 pour un montant global de 1 500 000 euros, d'importants travaux d'optimisation énergétique, notamment :

- Réhabilitation de la crèche E. Vaillant : isolation, remplacement des menuiseries, relamping LED et raccordement au chauffage urbain ;
- Réfection et isolation thermique de la toiture de la maternelle A. France
- Réhabilitation du réfectoire de l'ancien collège Monod pour accueillir l'imprimerie municipale : isolation, relamping LED et installation d'une pompe à chaleur réversible
- Raccordement au chauffage urbain du groupe scolaire Jean Jaurès ainsi que des crèches Jules Lagaisse et Edouard Vaillant
- Remplacement de menuiseries extérieures au gymnase H. Wallon, au Palais des sports et au centre de loisirs de quartier Port à l'Anglais
- Calorifugeage des réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire sur plus de 30 sites.
- Optimisation du chauffage par la pose de robinets thermostatiques
- Relamping LED des éclairages extérieurs des écoles Cachin, Makarenko, Eluard, Anatole France, Diderot et des éclairages intérieurs Jean Moulin

La définition d'un plan de sobriété énergétique

Dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie et de lutte contre le changement climatique, la Ville a lancé fin 2022 un plan de sobriété énergétique à la suite d'une concertation réalisée auprès de ses agents.

Dès la mise en chauffe des équipements, les services techniques ont ainsi revu l'ensemble des systèmes de régulation afin de respecter strictement les températures de consigne de 19°C (21°C pour la petite enfance, 15°C pour les équipements sportifs). La période de chauffe a aussi été réduite d'environ un mois. Ces actions ont permis une baisse de 20% des consommations de chauffage (15% corrigées des variations climatiques).

Le plan de sobriété comprend de nombreuses autres actions en cours de mise en œuvre ou d'étude : sensibilisation des agents aux écogestes, travaux de rénovation des éclairages des équipements et public, etc.

INDICATEURS 2023

20% d'économies d'énergie réalisées entre 2023 et l'année de référence du Décret Tertiaire (année définie pour chaque équipement)

> 60 bâtiments expertisés en 2021

1,5 M€ TTC de travaux dédiés à l'optimisation énergétique

Plan de sobriété :

Chauffage de l'hiver 2022 par rapport à l'hiver 2021 :

-20% de consommations d'énergie

-15% de consommations corrigées du climat

Une facture évitée d'environ 330 k€

Mobiliser des financements responsables

La Ville a souscrit en 2023 à trois prêts labellisés vert ou RSE avec trois banques pour un montant de 14 millions d'euros. L'obtention de ces prêts permet à la Ville de mener des investissements dans des projets en faveur du développement durable mais aussi de mobiliser des financements proposés par des banques engagées dans une responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Deux prêts labellisés souscrits auprès de 2 banques

La Ville a contracté 2 prêts labellisés vert ou RSE (responsabilité sociétale des entreprises) auprès de 2 banques pour un montant total de 9 millions d'euros.

Un premier prêt labellisé vert de 1,5 millions d'euros a été souscrit avec La Banque Postale. L'objet du financement correspond à une catégorie de dépenses d'investissement définies par La Banque Postale permettant d'obtenir le label prêt vert. Il s'agit de la catégorie Efficacité énergétique de la construction et de l'aménagement. Le projet financé englobe des actions de réhabilitation, de raccordement au chauffage urbain, et de mise en place de robinets thermostatiques sur plusieurs équipements. La Ville peut se voir remettre un trophée par la banque en fonction des investissements réalisés.

Un second prêt de 7,5 millions d'euros a été souscrit avec la Société Générale. Ce prêt est catégorisé en contrat de prêt environnemental et social car il répond à la politique de responsabilité sociale d'entreprise de la Banque. Ce prêt a été obtenu grâce aux actions réalisées par la Ville en matière de développement durable et responsable.

Un prêt soumis à une évaluation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) avec Arkéa

La Ville a souscrit à un troisième prêt de 5 millions d'euros auprès d'Arkéa. Ce prêt est associé à une évaluation réalisée par un cabinet qui permet d'améliorer les conditions du financement selon l'atteinte de différents critères. Ces critères permettent d'évaluer le niveau de performance RSE (responsabilité sociétale des entreprises) de l'organisation et d'établir un score ESG (Environnement-Social-Gouvernance) en fonction duquel la marge du taux applicable au prêt est susceptible de varier en plus ou en moins de 4 points de base maximum par an.

Cinq rapports d'évaluation des performances RSE de la Ville seront établis sur les premières années du prêt par un tiers certificateur.

Ce troisième prêt est différent des deux premiers puisque ce sont les politiques qui seront menées qui permettront de bonifier le taux d'intérêt du prêt. Par conséquent, il favorise l'amélioration continue de la qualité environnementale des projets de la Ville financés par ce prêt.

INDICATEURS 2023

**3 prêts labellisés
vert ou RSE de 14
millions d'euros**

Impliquer les Vitriots dans les projets de la Ville

La démocratie participative à Vitry est une volonté de la municipalité d'intégrer le regard des habitants aux projets de la ville pour améliorer le service public rendu. Initiée en 2021 avec la mise en place de la revue et de la plateforme de concertation citoyenne, la Ville continue à développer les outils de participation citoyenne afin d'informer les habitants de l'avancement des projets et construire avec eux les priorités de demain.

La création du Conseil Local de l'Environnement C.L.E.

La Ville a créé lors d'une plénière de lancement le 2 février 2023 le Conseil Local de l'Environnement C.L.E. Cette nouvelle instance de participation citoyenne a pour objectif de favoriser les échanges et l'émergence d'idées et d'actions en lien avec la transition écologique.

Lors de l'assemblée de lancement, les participants ont choisi d'axer le travail du C.L.E. sur 5 thématiques : Agriculture et Nature en Ville ; Alimentation et consommation ; Energie ; Gestion des déchets ; Mobilités.

Les personnes se sont majoritairement inscrites durant l'assemblée du 2 février en précisant les thématiques qu'ils souhaitaient travailler. Au total, 69 membres dont 49 habitants, 16 représentants d'associations et 4 d'entreprises ont participé aux groupes de travail organisés de mars à juin. L'ensemble des membres se sont réunis le 28 septembre afin d'échanger sur les 28 propositions d'actions issues des 5 groupes de travail et sur lesquelles la Ville se prononcera début 2024 après analyse par les services.

La concertation des habitants au travers du bilan de mi-mandat

Lancé aux Fêtes du lilas et suivi d'une réunion publique le 14 juin, le bilan des trois années d'action municipale s'est déroulé sous la forme de trois ateliers thématiques et participatifs en septembre avec les habitant.e.s :

- Œuvrer pour une ville émancipatrice et citoyenne
- S'inscrire dans une métropole responsable et durable
- La Solidarité au quotidien

Suite à ces ateliers, 15 rencontres ont été organisées afin de poursuivre la réflexion sur les attentes des vitriot.e.s et construire les priorités de l'action municipale des trois prochaines années : 5 rencontres dans les centres sociaux, une rencontre enfance, une rencontre retraité.es et les 8 « rencontres du maire » dans les quartiers.

Afin d'informer et d'impliquer l'ensemble des vitriot.e.s à ce bilan et à la suite, ont été créés en complément une revue distribuée avec le mensuel et lors des rencontres, ainsi qu'un site internet dédié : <https://mimandat2023.vitry94.fr>



Les rencontres du maire : quartier du Centre-Ville, le 20 novembre au Palais des sports



Les rencontres du maire : quartiers de Paul-Froment/8-mai-1945 et Vitry-Sud-Ardennes le 23 décembre au gymnase Makarenko



Assemblée plénière de lancement du C.L.E. à l'hôtel de ville le 2 février

INDICATEURS 2023

C.L.E. :

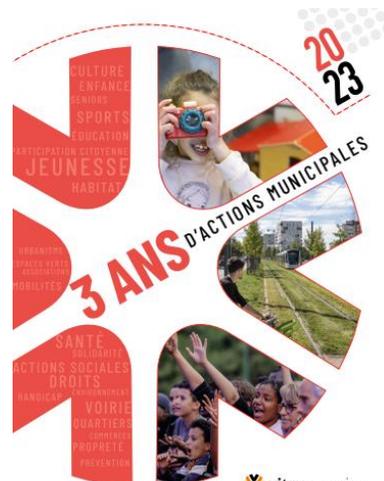
69 membres inscrits

28 propositions d'actions issues de 5 groupes de travail

Bilan de mi-mandat :

Plus de 600 participants au cours de 20 rencontres

48 000 revues



Impliquer les Vitriots dans les projets de la Ville

La démocratie participative à Vitry est une volonté de la municipalité d'intégrer le regard des habitants aux projets de la ville pour améliorer le service public rendu. Initiée en 2021 avec la mise en place de la revue et de la plateforme de concertation citoyenne, la Ville continue à développer les outils de participation citoyenne afin d'informer les habitants de l'avancement des projets et construire avec eux les priorités de demain.

Les rencontres et la diffusion de la gazette NPRU

Le nouveau projet de renouvellement urbain (NPRU) « Cœur de ville » de Vitry ambitionne de requalifier le centre-ville pour améliorer les conditions de vie des Vitriots et accompagner l'arrivée des nouvelles gares de métro. Initiée en 2016 avec la présentation du diagnostic, la concertation sur le NPRU s'est poursuivie au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Une réunion publique a été organisée le 21 septembre à l'hôtel de ville. L'année 2023 a été marquée par la relance des rencontres en pied d'immeuble, appelées « café-débat », où chacun peut obtenir des réponses à ses questions dans un cadre moins formel et plus accessible qu'une réunion publique. 3 café-débat ont été organisés en 2023 : un premier le 20 septembre sur la dalle Robespierre, un deuxième sur la dalle Robespierre le 21 novembre et un troisième sur le secteur Barbusse-Defresne-Vilmorin le 11 décembre. Un quatrième café-débat est prévu sur le secteur Ampère le 23 janvier 2024. La Ville a aussi participé aux rencontres bailleurs-locataires organisées par la SEMISE et Valdevy.

Résultat d'un travail collaboratif entre la Ville et les bailleurs SEMISE et Valdevy, une gazette NPRU a également été créée pour informer les vitriot.e.s des avancées du projet à fréquence régulière. Distribuée avec le mensuel de novembre, elle a vocation à être communiquée 2 fois par an.

Concertation sur le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »

Depuis son émergence à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la politique de la ville a eu pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires. Avec la loi NOTRe du 7 août 2015, la compétence de la politique de la ville a été confiée au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre qui assure, en lien étroit avec la Ville, la contractualisation, l'animation, la coordination et l'évaluation de cette politique publique. L'évaluation de 2022 des contrats de ville à l'échelle du territoire a permis d'identifier 3 enjeux : l'accès aux droits, l'habitat et la mixité de peuplement et d'emploi.

Afin d'écrire avec les habitant.e.s et associations des quartiers de la politique de la ville (QPV), le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », la Ville a lancé en 2023 une démarche de concertation. Trois réunions publiques de concertation citoyenne se sont déroulées les 7 juillet, 19 octobre et 23 novembre 2023 afin de recenser les besoins des habitant.e.s et partenaires associatifs de ces quartiers.

Lors de la seconde réunion, trois ateliers incluant chacun trois séquences de discussion sur les défis, atouts, et solutions, ont été organisés afin de favoriser les échanges sur les thèmes suivants :

- Atelier 1 : Actrice, Acteur de ma jeunesse
- Atelier 2 : Actrice, Acteur de mon parcours professionnel
- Atelier 3 : Actrice, Acteur de mon quartier et de ma ville

La dernière réunion de restitution a permis de rappeler que la collecte de la parole des habitant.e.s, son inscription dans les contrats de ville et son expression dans la réalité des quartiers, constitueront le socle citoyen du prochain contrat de ville « Engagements Quartier 2030 ».



INDICATEURS 2023

Rencontres NPRU :

Environ 130 participant.e.s à la réunion publique et aux 3 cafés-débats

42 700 gazettes distribuées

Rencontres nouveau Contrat de ville :

51 à 100 habitants et partenaires associatifs par rencontre

UNE VILLE PLUS ÉPANOUISSANTE

1. Favoriser un développement urbain harmonieux    p 31
2. Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social    p 32
3. Améliorer le cadre de vie sur l'espace public    p 34
4. Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge   p 36

Favoriser un développement urbain harmonieux

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit le projet global d'aménagement et de développement durable de la commune. Afin de faciliter sa compréhension, la Ville diffuse auprès des habitants un livret pédagogique. Elle a également fait modifier son PLU afin de favoriser les projets d'agriculture urbaine et renforcer les continuités écologiques. Enfin, la Ville œuvre pour garantir la retranscription des Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour assurer la continuité des projets.

Le livret pédagogique du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un document stratégique et technique qui nécessite un accompagnement pédagogique pour sa compréhension. En 2022, la Ville a décidé la création d'un guide afin d'expliquer aux habitants des quartiers pavillonnaires les questions à se poser pour concevoir un projet conforme au règlement. Le guide rappelle également les principes de préservation des jardins qui constituent des refuges pour la biodiversité.

Le livret a été réalisé en 2022 et distribué dans 7000 boîtes aux lettres des quartiers pavillonnaires. En 2023, 1000 nouveaux exemplaires ont été distribués lors de conseils de quartier, ou tout autre événement mobilisant les habitants sur les sujets liés à l'urbanisme réglementaire. L'accueil du service urbanisme possède plusieurs exemplaires, à disposition du public.

Le PLU en faveur de l'agriculture urbaine et de l'arbre en ville

Approuvée le 4 avril 2023 en Conseil de Territoire, la modification du PLU précise les règles pour autoriser les abris pour animaux et les serres dans les quartiers résidentiels, les quartiers d'équipements, d'activités et de projets. Elle favorise les projets d'agriculture urbaine, donc les circuits courts et produits locaux. La définition du mot « serre » a été complétée dans le lexique, en précisant que les serres génèrent de l'emprise au sol. En outre, les règles sont désormais plus précises sur les emprises au sol et les hauteurs maximales des serres et des abris pour animaux.

La modification du PLU complète également les protections existantes sur les linéaires plantés avec l'ajout de 45 marronniers d'Inde le long de la rue Aglaé Cretté. Le classement interdit d'abattre, de porter atteinte aux arbres, de modifier leur aspect ou de compromettre leur conservation. L'alignement protégé conforte la place de la nature en ville et son rôle de réduction de la chaleur urbaine et contribue aux continuités écologiques.

La continuité des OAP du PLU de Vitry dans le PLUi en cours

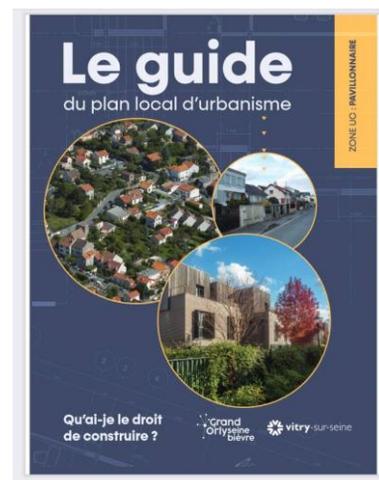
Vitry-sur-Seine participe à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) depuis 2021. Ce document de planification fixera les règles de construction et la stratégie d'aménagement des 24 communes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Il remplacera à terme le PLU actuellement en vigueur. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) de Vitry du PLU seront retranscrites dans le PLUi pour assurer la continuité des projets et ambitions de la Ville.

En 2023, le travail entre les communes et le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre a porté sur les OAP locales, des secteurs de projets à l'échelle de la ville. La Ville a ainsi pu porter ses ambitions à la connaissance du Territoire. Des actualisations et des ajustements ont également été apportés, afin de correspondre à l'avancement des opérations d'aménagement en cours et traduire des objectifs nouveaux pour la Ville. Les OAP de Vitry comportent un volet trame verte et bleue pour assurer la végétalisation de l'espace public, le maintien des espaces verts de pleine terre, la qualité paysagère et le développement des mobilités actives.

INDICATEURS 2023

1000 livrets
distribués en 2023

Au total, 8000
livrets distribués
depuis 2022



Le livret pédagogique du PLU

Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

La Ville intervient depuis plusieurs années auprès des parcs privé et social afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des personnes qui y habitent. Depuis 2014, la Ville dispose d'une stratégie globale d'intervention pour lutter contre l'habitat privé dégradé. A travers différents outils d'incitation financière, elle intervient également auprès des bailleurs sociaux afin qu'ils améliorent le cadre de vie de leurs résidences.

L'amélioration des conditions de vie dans le parc privé

Suite à un diagnostic réalisé en 2014, la Ville a mis en œuvre une stratégie globale d'intervention sur le parc privé en 3 axes :

- Un outil incitatif : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH Copropriétés de mai 2017 à mai 2022,
- Des outils préventifs qui se sont terminés en 2021 : la Veille et Observation des Copropriétés VOC et le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés POPAC
- Des outils coercitifs : l'Opération de Rénovation immobilière ORI et travaux d'office.

L'OPAH Copropriétés qui s'est terminée en 2022, a permis d'accompagner techniquement, socialement et financièrement 12 adresses de bâti dégradé. Parmi elles, 4 copropriétés ont voté et réalisé des travaux d'amélioration, principalement des travaux d'urgence. Seule une copropriété s'était engagée pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie qui n'ont pas été réalisés. 3 copropriétés ont été orientées vers une ORI avec des objectifs différents : une adresse s'oriente vers une expropriation pour une future opération d'acquisition-amélioration et une autre s'engage sur un programme de travaux. Concernant la 3^{ème} adresse, la Ville ne devrait pas s'engager après l'arrêté de Déclaration d'utilité Publique travaux. Le suivi sur ces 3 copropriétés est toujours en cours.

L'outil VOC (Veille et Observation des Copropriétés VOC) a permis de définir, à partir de l'indicateur de fragilité des copropriétés un nouveau Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés POPAC 2022-2025.

Débuté en novembre 2022, le POPAC 2022-2025 cible 17 copropriétés, représentant un total de 994 logements. Ce programme a pour objectif d'accompagner ces copropriétés sur leur fonctionnement et leur gestion afin de prévenir toute fragilisation et dégradation. Des diagnostics multicritères ont été réalisés en 2023, comprenant des audits de gestion. Ils ont permis de préciser, pour chaque copropriété, les objectifs d'accompagnement qui seront validés au dernier trimestre 2023.

En 2023, la Ville a été destinataire de 130 nouveaux signalements de locataires mentionnant l'existence de désordres dans leur logement. Le service en charge de l'hygiène a instruit 258 dossiers relatifs à des problèmes d'hygiène et/ou de sécurité dans des logements. Une saisine et des compléments d'information sur des dossiers en cours ont été transmis en 2023 au Procureur.

INDICATEURS 2023

OPAH 2017-2022 :
sur 12 adresses de bâti dégradé suivies, 4 copropriétés ont réalisé des travaux soit 65 logements améliorés

POPAC 2022-2025 :
17 copropriétés accompagnées

130 nouveaux signalements hygiène et 258 dossiers instruits

Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

Améliorer le cadre de vie des habitants du parc social

La Ville intervient auprès des bailleurs pour améliorer le cadre de vie des habitants du parc social à travers trois leviers financiers :

- L'Aide Municipale d'Intervention de Proximité (AMIP) : attribuée en contrepartie de la mise en œuvre d'actions immédiates, son montant est plafonné afin qu'elle bénéficie à de nombreux projets. Le montant maximum de travaux éligibles est fixé à 500 € par logement et le montant maximum de l'aide ne peut excéder 50% du montant plafonné des travaux. L'enveloppe totale de l'AMIP est de 150 000€ par an. Les actions éligibles concernent des petits travaux d'amélioration de parties communes et d'espaces extérieurs (reprise de voiries, réfection de stationnement, plantations, ...), la sécurisation des accès aux parkings, la réparation ou rénovation des contrôles d'accès des halls, ou l'animation de la vie de la résidence (mise à disposition de locaux communs, aires de jeux, sensibilisation des locataires au tri sélectif, ...).
- L'Aide Municipale à l'Amélioration du Cadre de Vie (AMAC) : attribuée en contrepartie de la mise en œuvre d'une programmation de travaux de réhabilitation et d'aménagement des espaces extérieurs, elle vient en complément des aides de l'Etat, de la Région et du Département. Aux subventions allouées pour la réhabilitation du bâtiment, s'ajoutent des subventions pour l'amélioration de l'esthétique, la sécurité et le désamiantage éventuel et la restructuration des espaces extérieurs. Afin d'inciter les bailleurs à restructurer les espaces extérieurs, une subvention renforcée est allouée en cas d'action simultanée sur le bâti et sur les espaces extérieurs. Le montant maximum de subvention pouvant être accordé sur un projet est de 2 900 € par logement.
- L'abattement de la TFPB (Taxe foncière sur les Propriétés Bâties) : en contrepartie d'un abattement de 30% sur la base d'imposition de la TFPB, les bailleurs s'engagent à traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires en y renforçant leurs interventions. Cela peut concerner l'entretien et la maintenance du patrimoine, la tranquillité publique, ou l'amélioration du cadre de vie et la participation des locataires.

INDICATEURS 2023

AMIP :

2021 : 99 800€ de subvention ;
1986 logements concernés

2022 : 101 870 € de subvention ;
3386 logements concernés

2023 : 100 000 € ;
1 832 logements soit
54 €/logements de
subvention

AMAC :

393 logements
(Touraine et Fabien)

2 900 € / logement

Abattement TFPB :

1 140 703 €

5 439 logements
QPV impactés



Exemple de réalisation financée en partie par la TFPB:
Fresque participative réalisée avec les habitants
encadrés par les Monis (artiste Remy Petit).



Exemple de réalisation financée par la TFPB:
Platelages bois posés sur les escaliers métalliques de la cour pour améliorer le confort acoustique du cœur d'îlot

Améliorer le cadre de vie sur l'espace public

La propreté de l'espace public et privé est une attente forte exprimée par les Vitriots. La Ville a mis en place un certain nombre d'actions afin de lutter contre les dépôts sauvages et améliorer la propreté, à travers notamment la création d'une brigade propreté en 2018 et l'organisation d'opérations de nettoyage.

La lutte contre les dépôts sauvages : bilan de la brigade propreté

Les enquêtes de la brigade propreté ont permis de sensibiliser en 2023 près de 5 265 personnes à la propreté et à la bonne gestion de leurs déchets : 3 425 contacts sur le terrain, 340 courriers individuels et plus de 1 500 courriers distribués dans toutes les boîtes aux lettres dans certains immeubles identifiés comme source de dépôts.

Des mises en recouvrement sont envoyées quand l'auteur des dépôts, bailleur, copropriété ou professionnel, est identifié. Il y a eu ainsi environ 200 mises en recouvrement adressées en 2023 pour un montant total d'environ 50 000 euros. En 2022, on comptabilisait 65 mises en recouvrement pour un montant total de près de 19 000 euros.

Les opérations « coup de poing » de nettoyage renforcé

Au total, 6 opérations de nettoyage renforcé ont été mises en œuvre en 2023 sur l'avenue Manouchian, les rues Montebello, Pinson, Marie Sorin Defresnes, Charles Infroit et sur le parking des Ardoines. Le stationnement y a été interdit le temps de l'opération pour permettre aux équipes techniques de nettoyer de façon approfondie les trottoirs, chaussées et places de stationnement.

Organisation d'une semaine de la propreté du 11 au 16 avril 2023

Sur la proposition du groupe de travail propreté urbaine multipartenaires, une semaine locale dédiée à la propreté urbaine a été organisée pour la première fois à Vitry. Cette semaine a permis la mobilisation de plusieurs partenaires (bailleurs, associations, centres de loisirs, centres de quartier) qui ont organisé des opérations de nettoyage. Au total, on comptabilise 17 événements ou opérations de nettoyage citoyen au cours desquels environ 200 personnes ont été mobilisées et sensibilisées.

Les opérations de nettoyage citoyen

Lors de la journée mondiale du nettoyage le samedi 16 septembre 2023, la Ville a organisé deux opérations de nettoyage citoyen dans les quartiers du centre ville et du 8 mai 45. Elle a également accompagné une opération du bailleur Valdevy en partenariat avec la résidence Mario-Capra. Ces trois opérations ont permis la mobilisation de 60 personnes dont 45 enfants.

Au cours de l'année, d'autres opérations ont été organisées grâce à la mobilisation des associations de quartier du Port-à-l'Anglais et du collectif Vitry Gare pour améliorer leur cadre de vie.

La contractualisation avec ALCOME pour la réduction des mégots sur l'espace public

La Ville et l'éco-organisme Alcome ont signé un contrat le 29 novembre 2023 pour lutter contre les mégots jetés sur le domaine public dans le cadre de la REP produit de tabac équipés de filtres. Alcome accompagne par un soutien financier d'environ 198 000 euros (2,08 € par habitant par an), la dotation de cendriers de ville ou corbeilles avec écrase mégot, de distribution de cendriers de poche lors des événements ainsi que la mise à disposition d'outils de communication. L'objectif est une réduction des mégots de 40 % d'ici 2027.

INDICATEURS 2023

330 signalements propreté / mois soit 74% des remontées sur « Vitry ma rue »

(245 en 2022, 330 en 2021)

5 265 habitants sensibilisés par la brigade propreté

(4 200 en 2022, 3 000 en 2021)

260 participants aux 20 opérations de nettoyage citoyen

(2022 : 130 participants à 5 opérations)

Contrat ALCOME:

Objectif : -40% de mégots sur l'espace public d'ici 2027

Soutien : 198 000 €



Semaine de la propreté urbaine

Améliorer le cadre de vie sur l'espace public

En compléments des actions en faveur de la propreté urbaine, l'amélioration du cadre de vie passe par des actions comme l'installation de points d'apport volontaire enterrés et aériens en domaine privé pour libérer l'espace public des bacs et encombrants et de projets permettant de redistribuer le partage de l'espace public.

Adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine

L'adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) a pour objectif de faire progresser la propreté en ville et favoriser sa perception par les usagers via l'utilisation d'une application qui permet d'évaluer et d'avoir une perception objective de la propreté du domaine public. Les sites qui feront objet de l'évaluation par l'application sont en cours d'identification. L'adhésion permet aussi de bénéficier du réseau de partage d'expérience et de l'accompagnement sur les thématiques de propreté du domaine public. Un label « ville Propre » est décerné aux villes qui mettent en place des plans de gestion de la propreté.

Sensibilisation des scolaires sur la propreté urbaine

En 2023, une sensibilisation des enfants à la propreté urbaine, animée par une association, a été proposée aux écoles de Vitry. A partir de photographies, les ateliers pédagogiques et interactifs d'une durée de 45 minutes permettent de faire réagir et réfléchir les enfants aux impacts des déchets sur l'environnement et à l'importance de respecter les espaces communs et publics. Environ 1 600 élèves ont ainsi été sensibilisés à la propreté urbaine dans les 6 écoles suivantes : Victor Hugo, Jean Moulin, Paul Langevin, Joliot Curie A , Joliot Curie B et Jean Jaurès.

La libération de l'espace public par la suppression des bacs

Le développement de points d'apport volontaire enterrés dans les espaces privés permet de libérer l'espace public de la présence de bacs et d'améliorer le cadre de vie des locataires.

En 2022, près de 1200 logements ont bénéficié de ce type de conteneurs : trois sites représentant 740 logements dans les résidences Marronniers, Petite Saussaie et Clos Langlois ainsi qu'un site à la résidence les Combattants représentant 457 logements. Ont été également installés en 2022, des points d'apport volontaire aériens au 21 rue Robespierre, bénéficiant à 100 logements. En 2023, une résidence de 195 logements située au 22 avenue Lucien Français, a également été équipée par ce dispositif.

En 2022, des conteneurs aériens multi flux (Ordures Ménagères – Emballages - Grands Cartons) ont été implantés sur l'avenue Paul Vaillant Couturier afin de lutter contre les dépôts sauvages et inciter les commerçants au geste du tri. Dans le même but, 3 conteneurs à grands cartons ont été installés dans des zones commerçantes dans le secteur de la collecte pneumatique en septembre 2023, sur les rues Elsa Triolet, Albert Thomas et sur l'avenue du 8 mai 1945. Au vu du succès de ces conteneurs, le système va être déployé dans le reste de la ville dans les prochaines années.

INDICATEURS 2023

Environ 1600 enfants de 6 écoles sensibilisés à la propreté urbaine

Points d'apports volontaires enterrés et aériens :

2021 : 550 logements équipés

2022 : 1847 logements équipés

2023 : 2042 logements équipés (+ 195 logements)



3 conteneurs aériens multi flux installés sur l'avenue Paul Vaillant Couturier



Nouveau point d'apport volontaire pour grands cartons implanté sur l'avenue du 8 mai 45

Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge

La Ville encourage la participation de tous les enfants et des jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et une pratique artistique ou culturelle. Le parcours Graines de culture initié en 2020 est destiné aux enfants des écoles maternelles de Vitry, en lien avec les équipements culturels de la Ville.

L'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle constitue un levier de long terme pour garantir à chacun, à tout âge et dans tous les territoires, le respect de ses droits culturels et la pleine possibilité de participer à la vie artistique et culturelle. Elle représente donc un instrument puissant au service de l'égalité des chances. Pour atteindre ce dernier, la présence des arts et de la culture à l'école est fondamentale.

Un exemple d' EAC à Vitry : le parcours Graines de culture

Initié en 2020 par la Ville, le parcours Graines de culture destiné aux enfants des écoles maternelles a pour objectif de favoriser :

- une approche des lieux culturels de la ville et de leur activité,
- l'implantation d'équipes artistiques au sein d'écoles maternelles,
- une rencontre avec la pratique artistique, en relation avec des artistes
- une élaboration du parcours avec les enseignants,
- le lien avec les familles et les équipes des centres de loisirs maternels.

Graines de culture, concrètement c'est quoi ?

Le parcours Graines de culture en 2023, ce sont :

- Deux résidences d'artistes dans les écoles maternelles Paul Langevin et Paul Eluard : après avoir mobilisé en 2022 la compagnie TAIM' avec la création du spectacle Babil, c'est le projet Merveilles de la Compagnie Un château en Espagne qui a été retenu en 2023
- Une formation transversale Ville / Education nationale pour les équipes éducatives
- Des ateliers pour enfants en lien avec 4 équipements culturels de la ville (Cinéma, Théâtre, Bibliothèque et Galerie)
- Un carnet de découverte (collecte de matières, dessins, photos...) pour partager, en classe et en famille, la « mémoire » du parcours, intégré par l'enseignant.e au projet de classe ;
- Une invitation « Graines de culture en famille » pour créer des moments de partage entre parents et enfants ;
- Un goûter-restitution avec l'ensemble des enfants et des familles du parcours, en fin d'année scolaire, pour partager le projet sous forme d'exposition, de performance, de projection.

Comme en 2022, le pass graines de culture en famille comprenait en 2023: 1 place enfant et famille au 3 Cinés Robespierre, 1 visite ludique en famille à la Galerie Municipale Jean-Collet, 1 sieste musicale en famille au Théâtre Jean-Vilar, 2 visites ludiques en famille à la Bibliothèque Nelson Mandela.

*Photo du goûter-restitution
le vendredi 09 juin au
théâtre Jean-Vilar*



INDICATEURS 2023

Education artistique et culturelle :

2022 : 3 873 enfants en
maternelle, 6 018 enfants en
élémentaire

Nombre d'enfants concernés en 2023 :

Maternelle : 3 831

Elémentaire : 5 910

Centres de loisirs
maternels : 1 079

Centres de loisirs
primaires : 1001

100% des enfants
ont bénéficié de
l'EAC en maternelle

Graines de culture :

2022 : 8 classes de
2 écoles maternelles, soit
environ 200 enfants

2023 : 7 classes de 2
écoles maternelles,
soit 149 enfants

Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge

La Ville intègre les enjeux de lutte contre les stéréotypes de genre dans l'accueil des structures de la petite enfance afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir. Elle agit également en faveur du lien familial et social par l'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), nouvel espace de rencontres, d'écoute et d'échange pour les parents et leurs jeunes enfants à Vitry.

La lutte contre les stéréotypes de genre dès la petite enfance

Les stéréotypes et les préjugés liés au genre s'impriment dans l'esprit des individus dès l'enfance. Ils déterminent les jouets avec lesquels les enfants jouent, les matières qu'ils étudient, toute leur expérience de l'éducation et leur vie et carrière futures. La charte nationale d'accueil du jeune enfant précise pourtant : « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Cette thématique est donc une composante essentielle de la qualité de l'accueil du jeune enfant, des adolescents et des parents dans les crèches, haltes garderies, services de Protection maternelle et infantile (PMI) et centres de santé sexuelle (CSS). Dans ce but, a été organisé, à destination de l'ensemble des agents de ces structures, une journée pédagogique le 6 juin 2023 sur la lutte contre les stéréotypes de genre, en partenariat avec le centre Hubertine Auclert, auquel la ville est adhérente.

L'objectif est de favoriser un accueil des jeunes enfants non stéréotypé en développant dans les équipes des pratiques communes et donc un service public de qualité homogène, sur les axes suivants :

- Communication (avec les enfants, les parents, au sein des équipes)
- Postures professionnelles,
- Aménagement des espaces
- Matériel mis à disposition des enfants (jeux et jouets, livres)

Les objectifs pour 2024 sont d'organiser de nouvelles actions au sein des structures, et travailler à la réalisation d'une exposition à destination des parents et à la conception d'un livre pour enfant.

L'accompagnement à la parentalité

Ouvert en janvier 2023, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un accueil anonyme, confidentiel, en libre accès, sans inscription et gratuit. Il offre un temps d'écoute et de socialisation aux enfants âgés de 0 à 6 ans en présence de leurs parents ou adultes encadrants. Trois séances sont proposées chaque semaine, les lundi, mercredi après-midi et samedi matin. Deux professionnelles de la petite enfance diplômées et formées accueillent les enfants et les familles lors de chaque séance.

L'objectif du LAEP est de favoriser le lien familial et social. En permettant aux parents de se rencontrer et d'échanger, il favorise l'épanouissement des relations parents/enfants. Les enfants, en présence des adultes qui les accompagnent, rencontrent d'autres enfants, partagent des moments de jeux, découvrent les règles de vie en société et acquièrent ainsi de l'autonomie, se préparent à la séparation. Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, jouer avec leurs enfants, échanger avec d'autres parents, se rencontrer, faire une pause dans leur quotidien.



Séminaire du 6 juin sur la lutte contre les stéréotypes de genre

INDICATEURS 2023

Lutte contre les stéréotypes de genre

Nombre d'agents formés: 130

Taux de satisfaction des agents formés : 96%

Lieu d'Accueil Enfants-Parents :

> 1000 familles accueillies

>1250 enfants sur 114 accueils, soit 11 enfants par accueil en moyenne



Inauguration du Lieu d'Accueil Enfants-Parents le 20 janvier 2023

UNE VILLE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

1. Favoriser l'accès au logement pour tou.te.s   p 39
2. Renforcer la cohésion entre générations par la cohabitation   p 40
3. Accompagner les jeunes Vitriots dans leur parcours vers l'autonomie   p 41
4. Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation   p 42
5. Contribuer au développement durable au Mali et en Palestine   p 44

Favoriser l'accès au logement pour tou.te.s

La Ville mène depuis de nombreuses années une politique forte en matière de solidarité, visant à lutter contre les inégalités et soutenir les initiatives permettant l'accès de tous aux droits sociaux et à de meilleures conditions de vie. En cohérence avec sa politique en faveur des logements sociaux, elle mène depuis 2022 une grande campagne de mobilisation en faveur du logement pour tous les Vitriots. Elle continue également son action en faveur du relogement des résidents dans le cadre de la réhabilitation du foyer Manouchian.

Une campagne de mobilisation pour le logement pour tous

La Ville est mobilisée depuis plusieurs années sur la question du logement via des documents cadres et réglementaires tels que le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHi) ou le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui imposent la réalisation de 40% de logements locatifs sociaux dans tous programmes de construction de plus de 2000 m² de Surfaces de Planchers. La Ville a aussi mis en œuvre des chartes promoteur et bailleur social imposant des prix plafonnés et visant une prise en compte des besoins exprimés par les habitants via les dossiers de demande.

En 2022, la Ville a engagé une grande campagne de mobilisation en faveur du logement pour tous les Vitriots. Lors du forum du 5 mars 2022, les habitants ont pu exprimer leur mécontentement face à la hausse des prix et la difficulté d'accéder à un logement. Un nouveau forum logement a été organisé le 18 mars 2023.

Face à ce constat, la Ville a décidé d'engager un plan d'action avec les bailleurs sociaux par la signature d'une convention partenariale qui prévoit notamment l'adhésion au dispositif régional « échanger Habiter » et la mise en place d'un plan d'action inter-bailleurs afin de faciliter la rotation au sein du parc social. Un avenant à la convention avec l'Agence Départementale d'Information (ADIL) sur le logement permet aussi la création d'une nouvelle permanence pour accompagner les familles dans la constitution de leur dossier « Droit au logement Opposable » (DALO).

Au cours du premier semestre 2023, deux événements ont été organisés avec l'ADIL à l'hôtel de ville afin d'accompagner spécifiquement les familles pouvant constituer un dossier DALO.

La réhabilitation du foyer de travailleurs migrants Manouchian

Le foyer Manouchian de Vitry est inscrit au Plan national de traitement des foyers de travailleurs migrants. Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés a décidé la reconstitution de la capacité d'accueil du foyer et la création de 2 résidences sociales financées par l'État, Action logement, la Ville et le Conseil Départemental et l'ADEF. L'ADEF est le maître d'ouvrage et gestionnaire des 2 résidences de 260 logements chacune, attribués en priorité aux résidents du foyer historique.

L'emménagement dans la première résidence située entre les avenues Blériot et Geffroy s'est déroulé en juin 2021. La seconde résidence consiste en une opération de démolition reconstruction du site historique en deux phases dont les livraisons sont prévues pour juin 2024 et août 2026. Le permis de construire du site Manouchian a été validé en juillet 2019. L'opération inclut également un restaurant social dont la gestion a été attribuée à l'association Afrique et Espoir après la publication d'un appel à manifestation d'intérêt.



Forum logement du 18 mars 2023

INDICATEURS 2023

Forum logement :

Environ 500 participants au forum du 18 mars

Réhabilitation du Foyer Manouchian :

Nombre de relogements au 17/07/2023 :

- 239 en résidence sociale Blériot
- 42 en logement social familial
- 9 en résidences sociales externes
- 162 restant à être relogés

Renforcer la cohésion entre générations par la cohabitation intergénérationnelle

La cohabitation intergénérationnelle permet de renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgées tout en facilitant l'accès au logement des jeunes. La Ville, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale au sein de ses résidences autonomie, proposent depuis plusieurs années cette solution en partenariat avec l'association Le Pari Solidaire. La participation des retraités aux Jeux du Val de Marne, est également créatrice de liens entre générations de Vitriots.

Une convention avec le Pari Solidaire pour renforcer le lien social

Débuté en 2014, la Ville a reconduit le partenariat avec le Pari Solidaire avec une troisième convention de trois ans, de juillet 2021 à juin 2024. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de proposer de nouveaux modes d'habiter en encourageant la colocation intergénérationnelle. L'association Le Pari Solidaire développe ce type d'initiatives chez les particuliers âgés de plus de 50 ans par la mise à disposition d'une chambre meublée auprès d'un jeune jusqu'à 30 ans selon deux formules au choix : une gratuité contre un engagement de présence auprès du sénior ou une indemnité d'occupation.

Après un impact durable de la crise sanitaire de 2020, il y a eu en 2022 une amélioration avec 6 binômes senior/jeune, soit 2 duos de cohabitation supplémentaires par rapport à 2021. Depuis, une personne âgée est sortie du dispositif, portant à 5 le nombre de binômes en 2023. A l'été 2023, un sénior a pris contact avec la Ville pour intégrer prochainement le dispositif. Le recrutement de jeunes pour l'animation du dispositif reste, quant à lui, difficile.

L'habitat intergénérationnel en résidence autonomie

Depuis plusieurs années, le Centre communal d'action sociale (CCAS) accueille de jeunes étudiants répartis dans les 4 résidences autonomie, dans le cadre d'un dispositif de cohabitation intergénérationnelle mis en place avec le Pari Solidaire. En contrepartie de loyers modérés, les jeunes s'engagent à réaliser des permanences et organiser des moments de convivialité créateurs de lien social pour les personnes âgées.

En 2022, les jeunes ont proposé des animations spécifiques aux résidents pendant le weekend de Pâques et à Noël. Fort de cette expérimentation, le concept a été pérennisé en 2023. Tous les trimestres, de grandes animations (loto, chasse au trésor, grand apéritif, etc.) sont proposées sur le weekend et jours fériés. A cela s'ajoute un nouveau calendrier des activités proposées (puzzle, cours d'informatiques, visionnage de films) pendant les permanences les soirs et les autres weekends de l'année.

La participation des retraités aux jeux du Val de Marne

Jeunes, moins jeunes, valides, en situation de handicap, athlètes de haut niveau ou sportifs amateurs... Tout le monde doit pouvoir avoir accès au sport. C'est dans cette logique de "sport pour tous" que les Jeux du Val-de-Marne sont organisés chaque année avec un public important qui comprend de nombreux enfants qui y participent dans le cadre scolaire.

Afin de favoriser l'intergénérationnel, la Ville a proposé pour la deuxième année consécutive, aux retraités de se joindre à l'évènement. Au total, 40 retraités ont participé aux jeux du Val de Marne organisés du 3 au 18 juin 2023. 4 activités sportives leur étaient proposées : parcours multisports à la résidence P.N. Froment, parcours d'orientation, sports bien-être à la résidence L. Français et le grand jeu « 7 familles »

INDICATEURS 2023

Convention avec le Pari Solidaire :

Nombre de binômes sénior/jeune créés :

2021 : 4 binômes

2022 : 6 binômes

2023 : 5 binômes

Habitat intergénérationnel en résidence autonomie:

Nombre de jeunes dans les résidences :

2021 : 12 jeunes

2022 : 11 jeunes

2023 : 11 jeunes

Association des retraité.e.s aux jeux du Val de Marne :

40 retraité.e.s

4 activités proposées

2022 : 32 retraités

Accompagner les jeunes Vitriots dans leur parcours vers l'autonomie

L'action municipale en direction de la jeunesse a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur réussite, tout en les soutenant dans leurs projets vers l'autonomie. Pour favoriser les rencontres, la Ville continue de développer des initiatives hors les murs, au sein des quartiers. Des événements ludiques sont aussi organisés pour développer la confiance en soi et l'estime de soi indissociables d'un parcours vers l'autonomie.

Hors les murs : les micro-forums thématiques

En 2023, des micro-forums thématiques ont été organisés dans différents quartiers de la ville afin de rencontrer les jeunes dans leur environnement. L'objectif est d'accompagner au plus près les demandes des jeunes Vitriots en leur permettant de rencontrer en direct les acteurs pouvant y répondre, employeurs ou autres partenaires en lien avec le thème.

Au total, 60 jeunes âgés de 18 à 30 ans sont venus à 3 micro-forums :

- Mercredi 15 février 14h à 20h à la Maison de la jeunesse au centre-ville sur le thème de l'orientation scolaire, parcoursup : 30 jeunes
- Mercredi 19 Avril 14h à 20h, sur l'esplanade de la Mulâtresse solitude, sur le thème du job d'été : 26 jeunes
- Mercredi 17 Mai de 14h à 18h au 100 Boulevard de Stalingrad sur le thème de l'alternance : 4 jeunes

Hors les murs : le bus de l'emploi avec KEOLIS

En 2023, une initiative a été lancée avec l'entreprise Keolis afin de sensibiliser les jeunes sur les mobilités urbaines et sur les différents métiers qui les composent. Un bus de l'emploi Keolis s'est installé de 17h à 20h dans différents quartiers afin de rencontrer les jeunes dans leur environnement et leur proposer une offre de formations et d'emplois. Au total, 75 jeunes âgés de 18 à 30 ans ont profité de l'initiative en échangeant avec les équipes de Keolis au cours des déplacements suivants :

- Le jeudi 20 Avril sur l'avenue du 8 Mai 1945 : 26 jeunes
- Le mercredi 31 mai au 100 Boulevard de Stalingrad : 21 jeunes
- Le mardi 27 Juin sur l'esplanade de la Mulâtresse solitude : 11 jeunes,
- Le mercredi 27 septembre dans le quartier Colonel Fabien : 17 jeunes,
- Le mercredi 15 Novembre : 15 jeunes

VITRY LANTA 2023 3ème édition

Ce sont les valeurs mises en avant dans le jeu télévisé Koh-Lanta qui ont fait imaginer aux directions de la Jeunesse et des sports cette version vitriote du célèbre jeu, afin de recréer du lien après la crise sanitaire de 2020. VITRY LANTA a pour objectif d'apporter à la jeunesse de Vitry des moments ludiques et sportifs sur des axes forts que sont la confiance en soi, l'estime de soi, l'esprit collectif, le lien intergénérationnel, l'entraide et le dépassement de soi. Il permet également d'encourager l'accès aux sports pour tous et de partager les valeurs du sport.

Au total, 14 épreuves se sont déroulées les 7, 8 et 9 juillet au Complexe Sportif Georges Gosnat et au parc départemental des Lilas. Sur cette 3ème édition, 8 équipes de 8 adultes âgés de 18 ans et plus, ont participé aux épreuves. Pour favoriser la mixité, une fille minimum était requise dans chaque équipe. Au cours de la dernière journée d'épreuves, les 4 équipes qualifiées se sont affrontées lors d'une course d'orientation.



INDICATEURS 2023

Micro-forums thématiques :

60 participants

Bus de l'emploi :

90 jeunes rencontrés
au cours de 5 rencontres

Vitry Lanta :

2022 : 13 épreuves et 128 participants

14 épreuves

64 participants

Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation

La Ville mène, de longue date, une politique locale de santé importante en liaison avec tous les partenaires intervenant sur le territoire. Elle dispose de nombreuses structures dans ce secteur (centre municipal de santé, centre médico psycho pédagogique, centres de protection maternelle et infantile, etc.) ainsi que d'un service promotion de la santé en charge notamment du pilotage du contrat local de santé révisé 2023-2028.

Révision du Contrat Local de Santé CLS

La Ville s'est dotée d'un Contrat Local de Santé (CLS) dès 2018 afin de créer de la cohérence entre les différentes parties du sanitaire, du médico-social et de la prévention. En collaboration avec l'Agence Régionale de la Santé, elle a lancé en 2022 la révision de son CLS. Un diagnostic qualitatif et quantitatif réalisé en 2022, a permis de dégager 7 axes prioritaires pour améliorer la santé des Vitriots.

De fin 2022 à mai 2023, 7 groupes de travail thématiques se sont réunis pour co-construire les fiches actions du CLS avec des partenaires aussi divers que complémentaires (hospitaliers, associatifs et institutionnels). En novembre 2023, un comité de pilotage a permis de valider les axes du CLS 2023-2028. La mise en place de groupes thématiques avec les porteurs d'actions, une fois tous les deux mois, permettra de suivre la mise en œuvre des actions programmées dans le CLS.

La participation de la Ville à Octobre Rose

Comme chaque année, la Ville s'est associée à l'opération Octobre rose, une campagne visant à sensibiliser au dépistage du cancer du sein, premier cancer féminin en France, avec 49 000 nouveaux cas et 11 900 décès par an.

A Vitry, entre 2021 et 2022, seules 36% des femmes éligibles au dépistage ont réalisé une mammographie dans le cadre du dépistage organisé. Afin d'améliorer cette situation, la Ville a organisé plusieurs événements afin d'informer et d'inciter les femmes au dépistage :

- Deux stands d'information et de sensibilisation au Centre Municipal de Santé (CMS) et à l'hôtel de ville en présence de la ligue contre le cancer et du centre régional de dépistage et de coordination des cancers
- Le Mammo Solidaire, camion aménagé en cabinet de mammographie installé sur le parking du centre aquatique le 13 octobre. En allant à la rencontre de femmes en situation précaire, cette unité mobile favorise le dépistage avec des solutions de diagnostic innovantes, sans douleur. Etaient également présents une socio-esthéticienne et des stands d'information : Ligue contre le cancer, CPAM, Centre régional de coordination des dépistages des cancers d'Île-de-France (CRCDC-IF).



Le Mammo Solidaire installé sur le parking du centre aquatique le 13 octobre

L'équipe du Centre Municipal de Santé et le service Promotion de la Santé mobilisés pour Octobre Rose

INDICATEURS 2023

Révision du CLS :

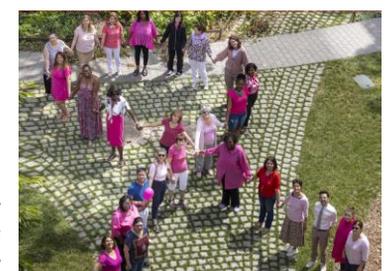
- Plus de 60 participant.e.s aux groupes de travail**
- 15 fiches actions**

Octobre rose :

- 160 personnes au total sur les stands**
- 22 personnes ayant réalisé une mammographie le 13 octobre**



Stand de sensibilisation au dépistage au Centre Municipal de Santé



Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation

La Ville mène, de longue date, une politique locale de santé importante en liaison avec tous les partenaires intervenant sur le territoire. Elle dispose de nombreuses structures dans ce secteur (centre municipal de santé, centre médico psycho pédagogique, centres de protection maternelle et infantile, etc.) ainsi que d'un service promotion de la santé en charge notamment du pilotage du contrat local de santé révisé 2023-2028.

Action d'éducation à la vie affective et sexuelle

On observe une prévalence importante des infections sexuellement transmissibles (IST) dans le département du Val de Marne. L'action de prévention aux IST s'inscrit dans les actions prioritaires du Contrat Local de Santé (CLS) et dans la Stratégie Nationale de Santé sexuelle.

Afin de sensibiliser le grand public, et notamment les jeunes, et pour que chaque personne puisse avoir une vie affective sexuelle sûre et épanouie, la Ville a organisé plusieurs actions en 2023 :

- Plusieurs actions pour la journée internationale des droits des femmes du 8 mars : une animation à l'ALJT (Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs) de Vitry, une action à la Maison de la Jeunesse et deux animations au Centre de Loisirs Primaire Jean Moulin
- Une action de sensibilisation des jeunes autour des règles à l'ALJT
- Plusieurs actions durant la semaine de la santé sexuelle du 5 au 12 juin : stands de sensibilisation à la vaccination HPV / dépistage du cancer du col de l'utérus, sensibilisation sur les IST (dont le VIH)
- Un projet podcast : réalisation d'un podcast autour de la sexualité avec les « ambassadeurs de la santé » d'Unis-Cité et des lycéens du lycée Chérioux (nouveau projet 2023/2024)

Mobilisation pour la journée mondiale de lutte contre le VIH/sida

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida le 1^{er} décembre, la Ville a mené les actions suivantes :

- Stands de sensibilisation dans des collèges et lycées : le 30 novembre au lycée Camille Claudel, le 1^{er} décembre au collège Perrin et le 4 décembre au lycée Jean Macé.
- Actions de sensibilisation à destination des publics les plus exposés : sensibilisation le 1^{er} décembre des jeunes suivis par la mission locale au Centre Municipal de Santé, brunch de sensibilisation le 7 décembre pour les personnes hébergées en hôtel social au Tiers-lieu Espoir et sensibilisation à la santé sexuelle le 6 décembre pour les jeunes travailleurs hébergés par l'ALJT de Vitry.
- Actions pour faciliter le dépistage du VIH : le 1^{er} décembre, dépistage sans ordonnance au laboratoire LCSH situé au Centre Municipal de Santé de 7h à 15h et horaires élargis au Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic de 15h à 19h, au lieu de 17h à 19h ; le 13 décembre, camion de dépistage avec l'association AIDES.
- Présentation d'outils pédagogiques sur la vie affective et sexuelle le 5 décembre au centre de documentation du Service Promotion de la Santé situé au Centre Municipal de Santé.
- Création d'un annuaire des structures « santé sexuelle » à Vitry.

INDICATEURS 2023

Action d'éducation à la vie affective et sexuelle

361 personnes sensibilisées

40 participant.e.s au podcast au cours de 10 sessions

Sensibilisation VIH/Sida et IST :

7 actions de sensibilisation dont 3 auprès des plus fragiles

3 actions dépistage

1 atelier pour les professionnels

1 outil de communication créé



Sensibilisation le 30 novembre à la prévention au VIH au lycée C. Claudel

Contribuer au développement durable au Mali et en Palestine

La Ville de Vitry s'est engagée depuis longtemps dans des actions de coopération décentralisée, avant même la reconnaissance du rôle fondamental des collectivités dans la politique française d'aide publique au développement avec la loi de programmation du développement solidaire et de la lutte contre les inégalités mondiales adoptée en 2021

Renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville de Vitry et l'association Coopération Vitry Mali CVM

Le Mali fait aujourd'hui partie des pays prioritaires de l'Aide Publique au Développement de la France. Fin 2022, il était estimé que l'aide humanitaire et l'aide au développement des services sociaux de base maliens étaient nécessaires pour plus d'un tiers de la population. Dans ce cadre, la poursuite du partenariat entre l'association « Coopération Vitry Mali » et Vitry constitue un outil efficace d'aide publique au développement. Depuis le début de cette coopération dans les années 1990, de nombreuses opérations ont été menées pour :

- Fournir du matériel scolaire et médical aux infrastructures maliennes
- Participer à la construction ou rénovation de bâtiments et d'infrastructures, notamment de soin
- Participer à l'aménagement agricole et fournir du matériel agricole
- Participer à des travaux afin d'améliorer la distribution d'eau potable

Cette coopération durable prend la forme d'une convention pluriannuelle votée par le conseil municipal et définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée. Le Conseil Municipal a adopté en février 2023 le renouvellement de cette convention pour une durée de 4 ans. Un avenant précise chaque année, avant le vote du budget primitif, la participation communale à la convention. Cette contribution s'élève à environ 60 000 euros en 2023.

Coopération entre Vitry, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) et Jéricho

Depuis 2010, les villes de Jéricho et de Vitry ont noué un partenariat de coopération décentralisée visant à favoriser les relations de solidarité et d'amitié entre les populations des deux villes. Plusieurs opérations de coopération ont déjà été réalisées, notamment l'accueil d'enfants et d'athlètes palestiniens à Vitry, les échanges entre les jeunes des deux villes et les actions de solidarité aux centres KID et Handicap de Jéricho.

Afin de poursuivre cette coopération, les deux villes ont travaillé, avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), à un projet de développement de la pratique sportive à Jéricho et de formation d'animateurs sportifs palestiniens jusqu'en septembre 2024. Ce projet s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable de l'ONU, le travail de reconnaissance du mouvement sportif palestinien et les projets de démocratisation de l'accès au sport pour tous. Le projet « Formation des animateurs sportifs et développement de la politique sportive 2022-2024 » a été validé via l'adoption d'une convention de coopération décentralisée en Conseil municipal du 9 novembre 2022. Désigné lauréat de l'appel à projet « Sport et Coopération décentralisée » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, il fait l'objet d'une subvention biennale de 107 600 €.

Un séminaire entre 10 collectivités palestiniennes et 6 collectivités françaises, ainsi que des animateurs et professionnels travaillant dans le cadre de la formation des animateurs sportifs, a été organisé à Vitry les 11 et 12 mai 2023. Cette rencontre internationale qui a regroupé entre 150 et 200 personnes, a permis à l'ensemble des acteurs de partager les expériences et améliorer les pratiques.

INDICATEURS 2023

Convention avec
Coopération Vitry
Mali

**Contribution
municipale d'environ
60 000 € par an**

Coopération entre la
Vitry, la FSGT et la
ville de Jéricho :

**Subvention de l'Etat
: 107 600 € sur 2 ans**

**Contribution
municipale d'environ
13 000 € par an**

Conclusion

En permettant de prendre le recul indispensable sur les actions de la ville, ce rapport doit nous aider à réinterroger nos politiques et à dégager les pistes pour toujours faire mieux. En mettant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques au cœur de son engagement, Vitry veut participer à la transition écologique et sociale. Les trois piliers du développement durable rentrent dans un schéma communal partagé.

Par l'expérimentation, la mise en œuvre concrète et le développement d'actions toujours plus écologiques, économiques et soucieuses de chacun d'entre nous, nous souhaitons apporter notre pierre à l'édification d'un monde nouveau. Petits et grands, nous apprenons sans cesse, par des plantations d'arbres comme en triant plus nos déchets, nous pouvons participer d'un changement indispensable et collectif.

Chacune de nos réalisations doit participer de ce changement grâce à un service public mû par l'intérêt général. La régie publique de l'eau effective en ce début d'année 2024 concrétise une volonté forte de donner aux citoyens les moyens d'impulser une transition juste et responsable. Le Conseil local de l'environnement, mis en place durant l'année 2023, véritable outil citoyen, a également produit des propositions encourageantes. Car l'environnement est l'affaire de tous, et c'est ensemble que nous contribuerons à préserver notre Humanité.

Ne restons pas l'arme au pied dans un monde capitulant face à un marché toujours plus puissant. Par la mobilisation, par l'exemplarité et le collectif, nous pouvons imposer un projet de société vertueux pour la planète et ses habitants. Comme les Vitriots, nous restons déterminés à mener cette bataille indispensable à la vie.

Photographies : Ville de Vitry-sur-Seine, service Communication